

CATALOGUE DES **FORMATIONS**

CESAM
2024



CESAM

WWW.CESAM.ORG



AU SOMMAIRE

03 | LE MOT D'ACCUEIL

04 | LE SERVICE FORMATION

05 | LES FORMATIONS

- 06 | Le calendrier 2024
- 09 | Introduction au Droit fluvial
- 10 | Le Risque de Guerre dans le cadre de l'assurance maritime Facultés
- 11 | L'assurance de la responsabilité des transporteurs terrestres
- 12 | Les Clés de la gestion des risques : création d'une Supply Chain de Valeur et assurance !
- 13 | Réglementation du transport de matières dangereuses : seriez-vous concerné(e)s sans le savoir ?
- 14 | L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)
- 15 | Droit de l'espace
- 16 | La gestion des recours
- 17 | Contrat de vente (droit français et Incoterms) & contrat d'assurance facultés
- 18 | Optiflux®
- 19 | Soft commodities : risques et périls
- 20 | L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)
- 21 | L'assurance des fabricants et prestataires aéronautiques
- 22 | L'assurance de la marchandise transportée - Facultés (bases & perfectionnement)
- 23 | L'assurance de la responsabilité civile de l'affrèteur
- 24 | Découverte à terre et à bord de la logistique du monde maritime
- 26 | Conformité - Sanctions internationales - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- 27 | Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports
- 28 | L'avarie commune : principes & évolutions
- 29 | Le transport de cacao en conteneurs par bateau
- 30 | Les risques associés au transport et la manipulation de riz en sacs, en conteneurs et en conventionnel

- 31 | Le contentieux douanier : quels enjeux pour la Supply Chain ?
- 32 | L'assurance de la Perte d'Exploitation après transport
- 33 | Le transport sous le régime du Convoi Exceptionnel
- 34 | L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)
- 35 | L'assurance des navires de commerce (niveau 3)
- 36 | Découverte des installations portuaires (Port de Sète)

37 | LES FORMATEURS

- 38 | Frédérique BANNES PHILIP
- 39 | Rémi BARRAL
- 40 | Mathieu BERRURIER
- 41 | Pascal BOULANGER
- 42 | Pierre CANEVET
- 43 | Stéphane DA SILVA
- 44 | Frédéric DENÈFLE
- 45 | Mathilde DOCQUIERT
- 46 | Franck DOLLFUS
- 47 | Roger DUCHAMP
- 48 | Jean FOURNIER
- 49 | Benoît GUILLOU
- 50 | Christian HÜBNER
- 51 | Hervé LAROQUE
- 52 | Loïc LE PAPE
- 53 | Fabrice LEVESQUE
- 54 | Guillaume LOONIS QUÉLEN
- 55 | Catherine LOPEZ
- 56 | Antoine LUQUIAU
- 57 | Alexandre PAREY
- 58 | Jérôme PASDELOUP
- 59 | Caroline PAUL
- 60 | Hubert PRAT

61 | INFORMATIONS PRATIQUES

- 62 | Les modalités d'inscription, les tarifs 2024 et formats des formations
- 63 | Mentions sur la DDA
- 64 | Financement de la formation des salariés
- 65 | Financement de la formation des travailleurs non-salariés (TNS)
- 66 | Procédure d'accueil Handicap

Pascal DUBOIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CESAM



“
... 250 participants
ont suivi
les 22 formations
délivrées par
le CESAM...
”

Chères Mesdames, chers Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que le CESAM vous présente l'édition 2024 de son catalogue de formations.

L'année dernière déjà, plus de 250 participants ont suivi les 22 formations délivrées par le CESAM en collaboration avec des professionnels soigneusement sélectionnés dont l'expertise et la pédagogie furent reconnues par tous.

Ces formations ne pourraient avoir lieu sans le concours de ces professionnels passionnés que nous tenons à remercier vivement pour leur engagement auprès du Groupement.

Forts des premiers retours d'expérience, nous vous proposons cette année un catalogue étoffé de nombreuses nouvelles formations qui permettront de répondre aux attentes du plus grand nombre. La proposition de formations sur le terrain en zones portuaires et de sujets plus pointus font, notamment, partie des grandes nouveautés de ce catalogue 2024.

Ces formations sont aussi l'occasion d'échanger entre professionnels de l'assurance Maritime, Transports et Aviation venant d'horizons divers puisqu'elles sont ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'assurance Transports : assureurs, courtiers, agents mais aussi experts, commissaires d'avaries, avocats, risk managers et autres collaborateurs/responsables d'AssurTechs spécialisées en assurances maritimes et aviation.

Rappelons que la certification QUALIOPi du CESAM est un gage de qualité et que nos formations sont éligibles à la prise en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétences).

De plus, elles sont toutes « éligibles DDA » en s'inscrivant dans le cadre des dispositions de la Directive sur la Distribution de l'Assurance (DDA) qui imposent un minimum de 15 heures de formation par an à tout collaborateur ayant un contact direct avec la clientèle.

Il est également à noter que chaque formation peut être déclinée à la demande de toute entreprise qui souhaiterait les organiser en interne pour plusieurs collaborateurs afin de répondre à un besoin particulier. Le formateur pourra alors proposer un programme sur mesure et répondre encore plus précisément aux besoins formulés.

Le CESAM par le biais de cette activité a pour vocation de renforcer les compétences techniques des praticiens de notre marché permettant d'accroître toujours plus l'attractivité de la place française d'assurance Maritime, Transports et Aviation.

Le CESAM poursuit ses missions de répondre toujours au plus près aux besoins de ses Membres et de l'écosystème général pour approcher la vision qu'est la sienne telle que formulée par son Conseil d'Administration à savoir devenir la Maison de l'Assurance Maritime & Transports du marché français.



Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Référencé Datadock DD 0088188



Pascal DUBOIS

Directeur Général

pdubois@cesam.org

+33 (0)1 58 56 96 02

+33 (0)6 07 75 43 36

Mathilde DOCQUIERT

**Responsable de Formation,
Référént Administratif, Réclamation
et Handicap**

mdocquiert@cesam.org

+33 (0)1 58 56 96 14

+33 (0)6 82 69 31 13

Maria OTAÑEZ

Référént Juridique

motanez@cesam.org

+33 (0)1 58 56 96 31

+33 (0)6 61 98 35 79



Pour toute question

formation@cesam.org

En cas de réclamation (traitement sous 48h)

formation.reclamation@cesam.org



LES FORMATIONS



JANVIER 2024

23|01|2024
1 jour

INTRODUCTION AU DROIT FLUVIAL

Christian HÜBNER • ASTERIAS AVOCATS

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

25|01|2024
1 jour

LE RISQUE DE GUERRE DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE MARITIME FACULTÉS

Frédéric DENEFFLE • GAREX

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

30 & 31|01|2024
2 jours

L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ DES TRANSPORTEURS TERRESTRES

Loïc LE PAPE • BLF

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

FÉVRIER 2024

02|02|2024
1 jour

LES CLÉS DE LA GESTION DES RISQUES : CRÉATION D'UNE SUPPLY CHAIN DE VALEUR ET ASSURANCE

Catherine LOPEZ

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

06 & 07|02|2024
2 jours

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES : SERIEZ-VOUS CONCERNÉ(E)S SANS LE SAVOIR ?

Pascal BOULANGER • CONSEILS FORMATIONS BOULANGER PASCAL

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

08 & 09|02|2024
2 jours

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE COMMERCE (NIVEAUX 1 & 2)

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

MARS 2024

14|03|2024
1 jour

DROIT DE L'ESPACE

Guillaume LOONIS QUÉLEN • LOONIS QUÉLEN, E.I. - Avocat au Barreau de Paris,
Inscrit au Tableau UE/AELE de Genève

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

18|03|2024
1 jour

LA GESTION DES RECOURS

Franck DOLLFUS • ASTERIAS AVOCAT

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

21|03|2024
1 jour

CONTRAT DE VENTE (DROIT FRANÇAIS ET INCOTERMS) & CONTRAT D'ASSURANCE FACULTÉS

Hubert PRAT • MMA

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

28|03|2024
1 jour

OPTIFLUX®

Stéphane DA SILVA • CESAM

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.



AVRIL 2024

02 & 03|04|2024
2 jours

SOFT COMMODITIES : RISQUES ET PÉRILS

Hervé LAROQUE
Fabrice LEVESQUE • CL SURVEYS

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

04 & 05|04|2024
2 jours

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE PLAISANCE (NIVEAUX 1 & 2)

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

09|04|2024
1 jour

L'ASSURANCE DES FABRICANTS ET PRESTATAIRES AÉRONAUTIQUES

Jean FOURNIER • FJPRO SAS

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

24 & 25|04|2024
2 jours

L'ASSURANCE DE LA MARCHANDISE TRANSPORTÉE - FACULTÉS (BASES & PERFECTIONNEMENT)

Loïc LE PAPE • BLF

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

MAI 2024

16|05|2024
1 jour

L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'AFFRÉTEUR DE NAVIRE

Alexandre PAREY

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

27,28 & 29|05|2024
2,5 jours

DÉCOUVERTE À TERRE ET À BORD DE LA LOGISTIQUE DU MONDE MARITIME

Pierre CANEVET • JLB Expertises

Rémi BARRAL • JLB Expertises

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

JUIN 2024

05|06|2024
1 jour

CONFORMITÉ - SANCTIONS INTERNATIONALES - LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Frédérique BANNES PHILIP • Cabinet FB CONSEIL

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

06|06|2024
1 jour

LES RISQUES ET LES INTERVENANTS DANS LA CHAÎNE DE TRANSPORTS

Mathieu BERRURIER • Eyssautier-Verlingue

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.



POUR VOUS INSCRIRE

https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

JUILLET 2024

09|07|2024
1 jour

L'AVARIE COMMUNE : PRINCIPES & ÉVOLUTIONS

Mathilde DOCQUIERT • CESAM

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

SEPTEMBRE 2024

23|09|2024
1 jour

LE TRANSPORT DE CACAO EN CONTENEURS PAR BATEAU

Caroline PAUL • DPS Africa

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

26|09|2024
1 jour

LES RISQUES ASSOCIÉS AU TRANSPORT ET LA MANIPULATION DE RIZ EN SACS, EN CONTENEURS ET EN CONVENTIONNEL

Caroline PAUL • DPS Africa

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

30|09|2024
1 jour

LE CONTENTIEUX DOUANIER : QUELS ENJEUX POUR LA SUPPLY CHAIN ?

Catherine LOPEZ

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

OCTOBRE 2024

07|10|2024
1 jour

L'ASSURANCE DE LA PERTE D'EXPLOITATION APRÈS TRANSPORT

Loïc LE PAPE • BLF

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

08|10|2024
1 jour

LE TRANSPORT SOUS LE RÉGIME DU CONVOI EXCEPTIONNEL

Loïc LE PAPE • BLF

Jérôme PASDELOUP • Consultant

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

17|10|2024
1 jour

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE PLAISANCE (NIVEAU 3)

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

18|10|2024
1 jour

L'ASSURANCE DES NAVIRES DE COMMERCE (NIVEAU 3)

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.

DATE À VENIR EN 2024

Date à venir
2 jours

LES INSTALLATIONS PORTUAIRES (PORT DE SÈTE)

Benoît GUILLOU • Experts Clément & Associés

Antoine LUQUIAU • Adam Assurances

Public : Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports.



1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 €^{TTC}** pour les membres du CESAM.
600 €^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 €^{TTC} pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Christian HÜBNER • Asterias Avocats

Session

23 janvier 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques du droit fluvial, tant au titre de l'environnement général que du droit des transports.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

CONTEXTE GÉNÉRAL DU TRANSPORT FLUVIAL

- L'environnement économique et technique au titre des types d'unités.
- L'environnement de droit international public.
- Ouverture sur le droit national et le droit fluvial international.
- Notion de transports internationaux, internes et cabotage.

DROIT DE NAVIGATION

- Accidents de navigation :
 - Heurts.
 - Abordages (Convention Genève 15.03.1960).
- Limitation de responsabilité :

- Droit rhénan.
- CLNI 2012.

LE CONTRAT DE TRANSPORT

- Le contrat de transport de droit interne :
 - Contrats types.
 - Code de commerce.
 - Cas du poussage fluvial.
- Contrat de transport international :
 - Convention de Budapest.
 - Cabotage.

CONCLUSION

Le Risque de Guerre dans le cadre de l'assurance maritime Facultés



1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

Session

25 janvier 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun..

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance maritime Facultés.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

PARTIE I

- Le Risque de Guerre maritime : pour quelles activités, quels assurés ?
- Le marché de l'assurance Risques de Guerre : Chiffres et structures de souscription.

PARTIE II

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.
- Typologies des sinistres : Risques de Guerre Corps et Facultés.

PARTIE III

- Loi française et contrat d'assurance structurant l'offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre.
- Périodes garanties : Transport-Transit-Stockage.
- Comparaison avec Clauses RG War and WSRCC GB.

PARTIE IV

- L'évolution du risque et l'adaptation des polices.
- La notion de zones à risques.
- Description du processus de souscription et fin du contrat.

CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre de type garantie étendue.

2 Jours (15h)

Tarifs

- 700 € TTC** pour les membres du CESAM.
900 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
1 300 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE • BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

30 et 31 janvier 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel du transport.
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance RC TPM en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

JOUR 1

LE PROFESSIONNEL DU TRANSPORT

INTRODUCTION

- Les enjeux commerciaux.
- Le transport routier, un mal nécessaire...

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE...

Transporteur Public de Marchandises, c'est quoi ?

- Transport pour propre compte/transport pour compte d'autrui.
- Les professionnels du transport terrestre : Le voiturier, le loueur de véhicules avec chauffeur, le tractionnaire, le commissionnaire de transport, le transitaire, le manutentionnaire-levageur, le déménageur, l'entrepositaire, le logisticien.

L'organisation opérationnelle du transport : au cœur de l'exploitation !

- L'affrètement/la sous-traitance.
- La messagerie/le groupage.

- La conteneurisation et le transport combiné.
- Le cabotage.
- Le ferroulage.

Le contrat de transport et la Responsabilité Civile Contractuelle du transporteur

- Les bases juridiques.
- Les mécanismes de la RC Contractuelle du voiturier.
- Valeur Déclarée/Ad Valorem.

JOUR 2

L'ASSURANCE DE LA RC TPM

Le contrat d'assurance de la RC des Professionnels du Transport Terrestre

- Structure du contrat : les différents volets de la garantie Responsabilité Civile.
- Les pièges des cahiers des charges.
- L'articulation des garanties entre le contrat RC TPM et les contrats DAB et AUTO.

PARTIE II – DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE !

Comment appréhender les besoins en assurance d'un transporteur sur ses risques RC ?

- Quelles sont les informations dont j'ai besoin ?
- Où les trouver ?
- Cas pratique : remplir une proposition d'assurance RC TPM.

Comprendre le contrat d'assurance RC TPM : « Le jeu des 10 erreurs »

- Analyse de documents : une proposition et le projet de contrat RC TPM correspondant.
- Restitution/Débriefing.

Développer son argumentaire de vente

Contrer les objections d'un client Transporteur face à une offre d'assurance RC.

Que faire en cas de sinistre ?

- Au moment du sinistre.
- La déclaration du sinistre.
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec l'assureur RC TPM.

Les clés de la gestion des risques : création d'une Supply Chain de Valeur et assurance

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Catherine LOPEZ

Session

02 février 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Identifier les différents acteurs de la Supply Chain, leurs rôles et responsabilités.
- Analyser les risques encourus.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Définition et caractéristiques de la Supply Chain.
- Défis et préoccupations majeures de l'Entreprise et des prestataires Transports & Logistiques au sein de la Supply Chain.

PARTIE I ACTEURS, CONTRAINTES ET RISQUES ENCOURUS AU SEIN DE LA SUPPLY CHAIN

Les Principaux acteurs de la Supply Chain : définitions, rôles et responsabilités

- L'entreprise.
- Le Commissionnaire de Transport.
- Le transitaire.
- Le transporteur.
- Le logisticien.
- La douane.

Contraintes et risques encourus : Risques internes et Risques externes...

- Risques internes :
 - Organisation de la Supply Chain.
 - Nature des produits.
- Risques externes majeurs :
 - Risques inhérents au mode de transport.
 - Risques pris avec les Incoterms.
 - Risques de Guerre et pays sous sanctions.
 - Risque Douane.

PARTIE II MOYENS ET OUTILS DE MANAGEMENT DES RISQUES

Identification et analyse des risques

- Identification des risques.
- Valorisation des enjeux.
- Évaluation des vulnérabilités (problématique du cumul...).
- Moyens de réduction ou d'évitement des risques encourus.
- Mesure de l'efficacité des actions correctives.

Valeur ajoutée de l'assurance

- Assurance First Party PDBI, Cargo Insurance.
- Garanties d'assurance spécifiques.

CONCLUSION

En matière de Risques Supply Chain nous ne pouvons maîtriser que ce que nous voyons !

Réglementation du transport des matières dangereuses : seriez-vous concerné(e)s sans le savoir ?



2 Jours (15h)

Tarifs

- 700 €TTC** pour les membres du CESAM.
900 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
1 300 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Pascal BOULANGER • Conseils Formations BOULANGER PASCAL

Session

06 et 07 février 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

L'objectif général étant une montée en compétences des professionnels qui y assisteront, montée en compétences qui leur servira – outre la connaissance générale – pour :

- Les souscriptions et études de dossiers.
- Les expertises en cas de sinistre : les participants seront capables d'aller chercher les bonnes informations dans la réglementation et ainsi de défendre les intérêts de la compagnie.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

GÉNÉRALITÉS ET CLASSEMENT DES MATIÈRES DANGEREUSES

- L'ONU et les réglementations.
- Responsabilités - formation - conseiller à la sécurité.
- Les classes de danger et groupes d'emballage.
- Liste des marchandises dangereuses – exemptions.
- La sureté – les marchandises à haut risque.

LE TRANSPORT DES COLIS DE MATIÈRES DANGEREUSES

- L'emballage des matières dangereuses.
- Le marquage et l'étiquetage des colis.
- Les documents de transport.
- Les règles de circulation.

- Le chargement/déchargement des véhicules.
- Les véhicules.
- Les exemptions.

LE TRANSPORT EN CITERNE ET EN CONTENEUR VRAC

- Les citernes mobiles/les conteneurs pour vrac.
- Les véhicules.
- Chargement/déchargement des véhicules dans le cadre de transports en citernes.

2 Jours (15h)

Tarifs

- 700 € TTC** pour les membres du CESAM.
900 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
1 300 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session

08 et 09 février 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les clauses d'assurance du marché français et du marché anglais.
- Détailler l'utilisation et l'impact de ces clauses et conditions particulières.
- Analyser l'approche tarifaire.
- Appréhender les conditions spécifiques des marchés américain, nordique, allemand et italien.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales :
 - Le Marine Insurance Act anglais.
 - Le code des assurances français.
- Les conventions internationales.
- Les organisations professionnelles et internationales du marché de l'assurance maritime :
 - Les organisations d'assureurs.
 - Les organisations d'armateurs.
 - Les organisations gouvernementales.

LES ASSURÉS. LES BIENS ASSURÉS

L'ASSURANCE CORPS - UN PACKAGE

- Temps et lieux de la garantie.
- Les événements assurés.
- Les événements exclus.
- Les dommages causés au navire.

- La RC, les dommages causés par le navire.
- Les frais et dépenses : Les dommages dans l'intérêt du navire.
- Les capitaux assurés.
- Les clauses d'extension.
- Les clauses restrictives.
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre.
- La souscription : Le Risk Assessment.
- La prime Corps.
- Le sinistre Corps.

LES AUTRES COUVERTURES RC

- Les raisons d'un marché séparé.
- Les solutions du marché des compagnies d'assurance :
 - RCPNM en France.
 - Institute Protection et Indemnity Clauses Hulls.
 - Les solutions des P&I Clubs.
 - L'International Group.
 - La prime P&I et le Risk Assessment.
 - Le sinistre P&I et le réseau des correspondants.

LES MARCHÉS NORDIQUE, AMÉRICAIN, ALLEMAND ET ITALIEN

LES CONDITIONS D'ASSURANCE CORPS UTILISÉES SUR LES MARCHÉS

- Rappel : Le marché de Londres et le marché français.
- Nordic Marine Insurance Plan 2019.
- American Institute Hull Clauses.
- DTV - German Standard Terms and Conditions of Insurance for Ocean Going Vessels 2009.
- Capitolato di Assicurazione Corpi Marittimi Edizione 1988 « Polizza Camogli ».

ASSURANCE RISQUES DE GUERRE CORPS

- Rappel : Les conditions françaises et les Institute War and Strikes Clauses Hull Time American Institute Hull War Risks and Strikes Clauses.
- DTV - ADS 2009 - Section Six War Clauses.
- Nordic Marine Insurance Plan Chapter 15: War Risks Insurance.



1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSPA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Guillaume LOONIS QUÉLEN • LOONIS QUÉLEN, E.I. - Avocat au Barreau de Paris, Inscrit au Tableau UE/AELE de Genève

Session

14 mars 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux du droit de l'espace.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

FONDEMENTS DU DROIT DE L'ESPACE

- Résolutions des Nations Unies.
- Principaux traités internationaux.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'ESPACE

- Liberté de l'espace.
- Coopération internationale.
- Non-appropriation de l'espace.
- Utilisation pacifique de l'espace.
- Activités soumises à la juridiction des États.
- Activités sous la responsabilité des États.

LES ACTEURS INTERNATIONAUX, EUROPÉENS ET FRANÇAIS

- International.
- Europe.
- France.

SEPT LOIS SPATIALES EUROPÉENNES

- France.
- Autriche.
- Belgique.
- Danemark.
- Finlande.
- Luxembourg.
- Royaume Uni.

RÉGIME JURIDIQUE DES ACTIVITÉS SPATIALES

- Lancement.
- Assurance.
- Statut des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.
- Statut des astronautes.

TROIS CAPACITÉS SATELLITAIRES TOURNÉES VERS LA TERRE

- Télédétection (observation).
- Navigation.
- Télécommunications.

CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

- Champs d'application.
- Législations aux USA, en France et dans l'Union européenne.

JURISPRUDENCE ET CAS PRATIQUES

ENJEUX ACTUELS

- Protection de l'environnement spatial et débris spatiaux.
- Système de gestion du trafic spatial.
- Militarisation de l'espace.
- Engins spatiaux réutilisables.
- Le tourisme spatial.
- Les accords Artémis.

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

Session

18 mars 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques de la gestion des recours.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Tour de table.
- Incoterms.
- Acteurs du transport et leur régime juridique.

LE SINISTRE ET LES MESURES IMMÉDIATES

- Présentation du cas pratique.
- Les réserves.
- L'expertise.
- Les mesures coercitives : saisie, LOU.
- Documents constituant le dossier sinistre.
- Échanges sur cas pratique.

MISE EN ŒUVRE DU RECOURS

- Le paiement de l'indemnité, sinistre couvert ou paiement commercial.
- Intérêt et qualité à agir.
- Contre qui agir dans un litige international ?

LE RECOURS AMIABLE

- Le report de prescription : qui, quand, comment ?
- Négociation et approche économique : les paramètres pour gérer un recours amiable.

LE RECOURS JUDICIAIRE

- Compétence.
- Loi applicable.
- Civil law/Common law.

- Délais.
- Exécution.
- Cas pratiques.

L'ASSUREUR ET LE COURTIER FACE AU RECOURS DE L'ASSURÉ

- Assuré v/Assureur.
- Assuré v/Courtier.

CONCLUSION + QCM

Contrat de vente (droit français et Incoterms) & contrat d'assurance facultés



1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Hubert PRAT • MMA

Session

21 mars 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les contrats de vente et Incoterms (droit français).

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LE CONTRAT D'ASSURANCE

- L'analyse du risque au moment de la souscription (les éléments indispensables à l'étude du risque).
- L'article 8 de la police française d'assurance maritime (principe de la garantie bout en bout/analyse et décryptage).

LES CONTRATS DE VENTES

Le droit français

- Cas pratiques.
- Article L 132.7 du Code de commerce.
- Article 1583 du Code civil.
- Article 1103 du Code civil.
- Les clauses de réserve de propriété.

Les Incoterms

- Cas pratiques.
- Histoire.
- Rôle des Incoterms.
- Les 4 familles des Incoterms.
- Les Incoterms maritimes et fluviaux.
- Les Incoterms multimodaux.

CAS PRATIQUE DE FIN



1 Jour (7h30)

Tarifs

500 €^{TT} pour les membres du CESAM.
600 €^{TT} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 €^{TT} pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Stéphane DA SILVA • CESAM

Sessions

28 mars 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Connaître la définition de chaque flux (répartition, prime émise, bulletin, dispache, compte financier), savoir quelle information doit être renseignée dans un flux de données spécifique, et si le caractère de l'information est obligatoire ou facultatif.
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Savoir utiliser le site web de suivi des flux afin de retrouver le nom de son fichier transmis, la date de transmission, retrouver son écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquier@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

Introduction Optiflux® : Quel est ce système ? Chiffres à l'appui.

Contexte de création du système Optiflux® pour le marché maritime et transports :

- La loi SOX et la loi LSF.

Solvabilité II et Optiflux®.

Les bases du cryptage des fichiers par chiffrement à clefs asymétriques.

La BDI – Système d'échange d'informations électroniques.

Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports :

- Flux techniques ou financiers.

Règles de base à appliquer dans le système Optiflux®.

Plateforme de suivi des flux échangés dans le système Optiflux®.

Kit Web Optiflux® : Logiciel Web Optiflux®.

2 Jours (15h)

Tarifs

- 700 €TTC** pour les membres du CESAM.
900 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
1 300 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Hervé LAROQUE
Fabrice LEVESQUE • CL SURVEYS

Session

02 et 03 avril 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux juridiques de l'assurance des soft commodities.
- Maîtriser les fondamentaux pratiques du transport des soft commodities.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

PARTIE I

GRAINS, GRAINES ET SOUS-PRODUITS (SEC)

MARCHÉS & ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES

- Chiffres clés sur la production et le commerce.
- Types de familles grains et organisation commerciale par type.
- Facteurs clés de conservation et de transport.
- Avant (et après) le transport.
- Inspection : sociétés, règles et pratiques.
- Transport.
- Fumigation.
- Risques techniques.
- Quelques applications produits :
 - Céréales.
 - Maïs.

- Graines oléagineuses - fèves de soja.
- Huile et tourteaux.
- Sucre.
- Café et cacao.

- Focus sur le blé : risques et enjeux d'une céréale stratégique

LES CONTRATS

- Les contrats de marchandises.

L'ASSURANCE

- Les polices & les risques couverts.
- La pratique, les sinistres.
- Le contentieux.

PARTIE II

LES FRUITS

MARCHÉS & ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES

- Chiffres clés sur la production et le commerce.
- Types de familles grains et organisation commerciale par origine / destination.
- Facteurs clés de conservation et de transport.
- Avant (et après) le transport.
- Transport.
- Risques.
- Quelques produits :
 - Focus sur la banane.
 - Avocats.
 - Agrumes.

L'ASSURANCE

- Les polices & les risques couverts.

2 Jours (15h)

Tarifs

- 700 € TTC** pour les membres du CESAM.
900 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
1 300 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session

04 et 05 avril 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Découvrir le marché de l'assurance plaisance des particuliers, son environnement, les conditions d'assurance du marché français et celles du marché anglais.
- Détailler l'impact des conditions particulières.
- Analyser les critères de souscription, la prime et les règles de gestion des sinistres.
- Connaître l'environnement commercial et juridique des yachts commerciaux et mégayachts qu'ils soient d'usage privé ou commercial.
- Comprendre et analyser les clauses d'assurances R12, les polices Risques de Guerre et le fonctionnement des polices P&I à prime fixe ainsi que la couverture de responsabilité de l'affrètement (commercial) et du locataire/skipper (à usage privé).

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE MOINS DE 24 MÈTRES

Le cadre juridique : Une difficulté pour l'assureur (Marine Insurance Act ou Titre I et III du Code des assurances)

Les produits du marché pour les bateaux de moins de 24 mètres et les bateaux de plaisance à usage personnel

- Les conditions des compagnies françaises.
- Institute Yacht Clauses.

L'analyse des risques, les critères de souscription, la tarification et la prime d'assurance, la TCA, l'IPID

La gestion du sinistre plaisance

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE PLUS DE 24 MÈTRES

Les spécificités techniques et juridiques des yachts de plus de 24 mètres

- Les permis et les brevets de skipper des navires de plaisance à usage privé ou commercial, l'enregistrement des navires.
- Les navires dont la longueur est supérieure à 24 mètres.
- Les pavillons : Le RIF, Cayman, BVI, Île de Man, Malte, etc.
- Le problème des sanctions.

Les couvertures d'assurance

- Les conditions American R12.
- Les conditions particulières annexées au R12.
- P&I Rules des Clubs et Polices à Prime Fixe.
- Les garanties de couverture aux marins.
- La couverture d'assurance des attentats et des Risques de Guerre.

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 €^{TTC}** pour les membres du CESAM.
- 600 €^{TTC}** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 €^{TTC}** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Jean FOURNIER • FJPRO SAS

Session

09 avril 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Remplacer les fabricants et prestataires dans l'activité économique aéronautique.
- Connaître les risques des fabricants et prestataires de l'aviation.
- Comprendre les spécificités de l'assurance des fabricants et prestataires de l'aviation et les différences avec les assurances non-aéronautiques.
- Connaître les contrats et l'organisation du marché pour transférer les risques.
- Comprendre et analyser les besoins d'un client ayant une exposition en tant que fabricant et/ou prestataire de l'aviation, et les problématiques des assureurs qui acceptent le transfert des risques.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Les fabricants et prestataires de l'aviation : périmètre, spécificités, marché en France et à l'international.
- L'assurance aviation : les segments, le marché.
- Les défis de l'aéronautique en 2024.

LES RISQUES AÉRONAUTIQUES À PARTIR DES QUESTIONS DES CLIENTS ET DES SINISTRES

- Risques liés aux fabricants.
- Risques liés aux prestataires.
- Enseignements pour l'assurance terrestre et pour l'assurance aéronautique.

LES GARANTIES AÉRONAUTIQUES

- Régime juridique de l'assurance aéronautique.
- Structure des polices françaises (RC exploitation, biens confiés, RC après livraison).
- Structure des polices et réassurances anglo-saxonnes.

LES FABRICANTS AÉRONAUTIQUES ET LA RC PRODUITS

- Organisation des chaînes de fabrication et responsabilité contractuelle.
- Spécificités de l'exposition aux USA.
- Les points de vigilance.

LES PRESTATAIRES DE L'AVIATION ET LA RC PENDANT L'EXPLOITATION

- Les différents types de prestataires.
- Les Standard Ground Handling Agreements (SGHA).
- L'interface avec les polices terrestres.
- Les points de vigilance.

CONCLUSION

- Les points à retenir.
- Pour aller plus loin.
- Évaluation de la formation.

2 Jours (15h)

Tarifs

- 700 € TTC** pour les membres du CESAM.
- 900 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 1 300 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE • BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

24 et 25 avril 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client « chargeur ».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

JOUR 1

INTRODUCTION

- Un peu d'histoire...
- Une économie mondialisée.
- Les enjeux commerciaux.

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE...

Définitions

- La Faculté de quoi ?
- Qu'est ce qu'un Chargeur ?

Pourquoi assurer la marchandise ?

- Raisons techniques : le transport de marchandises n'est pas sans risque !
- Raisons juridiques : comment le droit des transports protège-t-il les transporteurs ?
- Raisons commerciales et financières : la sécurisation des opérations commerciales.

Les usages et pratiques du commerce

- Le contrat de vente :

- Bases juridiques/droits et obligations.
- Les Incoterms.
- Le transfert de risque et la notion « d'intérêt assurable ».
- Le crédit documentaire et le certificat d'assurance :
 - Objet et fonctionnement.
 - Cas pratique : émission d'un certificat d'assurance à partir d'un CREDOC.

Le contrat d'assurance MT-Facultés

- Les différents types de polices.
- La classification des risques et des garanties.
- Les avaries prises en charge par les assureurs.
- Les exclusions rachetables.
- De quelle valeur d'assurance parle-t-on ?
- L'articulation des garanties dans l'espace et dans le temps.

JOUR 2

PARTIE II – DE LA THÉORIE... À LA PRATIQUE !

Comment appréhender les besoins d'un chargeur ?

La proposition d'assurance Marchandises Transportées

- Quelles sont les informations dont j'ai besoin pour faire une proposition ?
- Où les trouver ?
- Comment les mettre en forme ?

- Restitution/Debriefing.

Comprendre le contrat d'assurance MT-Facultés : « le jeu des 10 erreurs »

- Analyse de documents : une proposition d'assurance et le projet de contrat MT-Facultés correspondant.
- Trouver les incohérences.
- Restitution/Debriefing.

L'approche tarifaire de l'assureur : étude de cas

- Quels sont les critères d'appréciation ?
- Cas pratique - activité commerce de gros.

Développer son argumentaire de vente : contrer les objections d'un client Chargeur face à une offre d'assurance MT-Facultés

- Jeu de rôle : Intermédiaire/Client.
- Debriefing.

Que faire en cas de sinistre ?

- Le déroulé de la gestion du sinistre.
- Le rôle du CESAM et des commissaires d'avaries.
- La quittance subrogative et l'exercice du recours.
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec son assureur.

L'assurance de la Responsabilité Civile de l'affrêteur de navire

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Alexandre PAREY

Session

16 mai 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance de la responsabilité civile de l'affrêteur de navire.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

Rappels historiques

L'économie mondialisée et le recours aux navires de commerce

Le transport de marchandises mais pas seulement...

PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS THÉORIQUES

Aspects juridiques

Définitions :

- La définition d'affrêteur.
- Les différents types d'affrêteurs.
- Les principaux types d'affrètements :
 - Affrètement à temps.
 - Affrètement au voyage.
 - Affrètement coque nue.

Aspects contractuels

- Le principe de liberté contractuelle.
- La charte partie.
- La booking note.
- Matrice des contrats en présence.

Éléments clés de l'identification du risque :

- Être responsable et être tenu pour responsable.

Lecture du contrat d'affrètement et identification du risque

- Le Navire :
 - Port de chargement et de déchargement.
 - Désignation des manutentionnaires et responsabilités.
 - Fourniture du carburant et risques associés.
- La Cargaison :
 - Coexistence du contrat de transport maritime et du contrat d'affrètement.
- Les personnes physiques :
 - Les membres d'équipage, et les clandestins.
- Les tiers :
 - Pollution.

DEUXIÈME PARTIE : ASPECTS PRATIQUES

Le contrat d'assurance responsabilité civile d'affrêteur

Quel est le marché en présence ?

- Les principales garanties :
 - La garantie originelle.
 - La protection juridique.
 - Risques ordinaires et Risques de Guerre.

Les couvertures additionnelles :

- Garantie des soutes.
- Garantie « SOL ».
- Garantie du Fret.
- La gestion des sinistres au cœur du dispositif :
 - L'importance du service de gestion des réclamations.
 - Experts, Marine Warranty Surveyors et Correspondants.

Construire une proposition d'assurance et définir les garanties

- Où ?
 - Prise en compte des zones géographiques à couvrir : géographie et géopolitique.
- Quand ?
 - À quelle période de l'année et sur combien de temps, l'opération va-t-elle se dérouler : risques climatiques.
- Qui ?
 - Qui sont les professionnels en présence : expérience et professionnalisme.
- Comment ?
 - Définition des niveaux de pleins et de franchises nécessaires : conseiller et guider l'assuré.
- Cas pratique :
 - Examen d'une charte partie, identification des principaux risques.

 **2,5 Jours** (18h)

Tarifs

1 000 €^{TTC} pour les membres du CESAM.

1 350 €^{TTC} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 750 €^{TTC} pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

En présentiel à Marseille

Formation limitée à 30 participants.

Les frais de déplacement et de bouche restent à charge des participants à l'exception du déjeuner du mardi 28 mai.

Formateurs

Pierre CANEVET • JLB Expertises

Rémi BARRAL • JLB Expertises

Session

27,28 et 29 mai 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la logistique du monde maritime de façon concrète sur le terrain.
- Maîtriser les fondamentaux des règles techniques de navigation.
- Comprendre le fonctionnement d'un port et les différents acteurs concernés.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

JOUR 1

INITIATION AU SIMULATEUR NAVIGATION

Principes des règles de barre et RIPAM

- Présentation des différentes règles.
- Présentation des différents types de navires et de leurs privilèges.
- Conduite des navires dans toutes les conditions de visibilité.
- Conduite des navires en vue les uns des autres.
- Conduite des navires par visibilité réduite.
- L'anticollision.

Présentation des différents éléments qui composent une passerelle

- La barre.
- Le radar.
- La carte.
- Le GPS.
- Le compas.

- Le transmetteur d'ordre machine.
- Le loch.
- L'AIS.
- La VHF.
- Le sondeur.

LA MANŒUVRE

Caractéristiques et définition d'un navire

- Le gouvernail : caractéristiques et propriétés.
- L'hélice.
- Navire équipé de deux lignes d'arbre.
- Le phénomène de cavitation, de décrochage, d'aération, de recouvrement et de déversement.
- Les propulseurs d'étrave et d'étambot.
- Navire en mouvement.
- Cinématique du navire.

- Dynamique du navire.
- Notions d'inertie et de masse ajoutée.
- L'influence de la houle.
- Comportement du navire par mauvais temps.
- Les manœuvres d'homme à la mer.

Utilisation du simulateur avec un exercice qui reprendra la plupart des points étudiés ci-dessus.

SIMULATEUR CARGAISON

Cas pratique de déchargement d'un VLCC sur un simulateur avec un seul produit :

- Préparation du déchargement.
- Mesure des quantités.
- Principe de fonctionnement d'un UTI et d'un gaz détecteur.
- Échange de la Ship Shore Safety Checklist.
- Démarrage des installations.

JOUR 2

VISITE DU PORT DE FOS SUR MER, DEPUIS UN NAVIRE

- Visite du terminal conteneur, avec présentation des installations et des navires.
- Visite du terminal pétrolier avec présentation des installations et des navires.
- Visite du terminal vraquier avec présentation des installations et des navires.

VISITE D'UN TERMINAL D'ÉTHYLÈNE – CAS PRATIQUE D'UN DÉCHARGEMENT DE VRAC LIQUIDE

- Danger et propriétés de l'éthylène.
- Compresseurs : fonctionnement et utilisation.
- Citernes d'éthylène.
- Le quai et ses différents appareils.
- La salle de contrôle du terminal.
- Déroulement complet d'une opération de déchargement.
- Gestion et organisation du terminal d'après l'ISGOTT.
- Opérations d'un terminal, d'après l'ISGOTT.

VISITE D'UN ENTREPÔT À FOS SUR MER

- Méthodes de stockage de différentes matières premières/produits industriels.
- Les différents points de contrôle lors d'une inspection magasin :
 - État général de l'entrepôt.
 - Sécurité.
 - Lutte anti-incendie.
 - Risques d'inondations.
 - Eventuelles recommandations.

JOUR 3

VISITE D'UN REMORQUEUR ET DE LA CAPITAINERIE :

Les remorqueurs et leurs rôles

- Organisation de l'accueil des navires.
- Gestion des mouvements de navires dans le port.
- Attribution des remorqueurs pour un navire.
- Organisation à bord du remorqueur.
- Manœuvre du remorqueur.
- Organisation à bord du remorqueur.
- Assistance des grands navires pour l'entrée, la sortie du port ainsi que l'accostage.

La capitainerie : présentation de ses rôles

- Organisation de l'accueil des navires.
- Gestion des mouvements de navires dans le port.
- Attribution des emplacements pour les navires.
- Surveillance et conservation des installations portuaires.
- Surveillance des plans d'eau et chenaux.
- Surveillance des pollutions et événements pouvant affecter la sécurité du port et des navires.
- Gestion opérationnelle des ponts et écluses.
- Relais d'alerte aux services de secours, administrations et préfectures pour les sinistres dans la circonscription portuaire.
- Organisation des opérations de secours sur sinistre.
- Gestion avec suivi réglementaire des matières dangereuses ou non en transit sur le port.
- Application du code des ports.
- Police des plans d'eau.
- Police de l'environnement.
- Police du balisage.
- Application des règlements particuliers du port.
- Sûreté.

Conformité - Sanctions internationales - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

500 € TTC pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Frédérique BANNES PHILIP • Cabinet FB CONSEIL

Session

05 juin 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser le cadre légal national et international, les mécanismes et les acteurs.
- Comprendre les enjeux juridiques, techniques et financiers pour l'entreprise et ses dirigeants.
- Évaluer les risques au sein de l'entreprise.
- Partager les meilleures pratiques opérationnelles.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LES MÉCANISMES DES SANCTIONS INTERNATIONALES

- Les différents types de sanctions, leurs objectifs et les exceptions.
- La portée juridique des sanctions.
- Les outils de maîtrise du risque de sanctions.
- Le gel des avoirs : une obligation légale de résultat.
- Les juges garants de l'ordre public international.

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

- Le cadre légal et réglementaire.
- Les différents types de risques et ce que signifie une approche fondée sur le risque.
- Les procédures de « due diligence », les niveaux de vigilance et les ressources documentaires associées.

- La détection et le signalement des activités clients inhabituelles et suspectes.
- Qu'est-ce qu'une PPE ?
- Les outils de maîtrise du risque de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.
- Extraterritorialité : comment mettre en application les dispositifs de conformité à l'international ?
- Les autorités administratives et les mécanismes de sanctions.
- La méthodologie pour préparer et gérer un contrôle ACPR.

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Mathieu BERRURIER • Eyssautier-Verlingue

Session

06 juin 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la chaîne de transports.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LE CADRE JURIDIQUE DU TRANSPORT DE MARCHANDISES

Le contrat de vente

- Les Incoterms.
- Contrat de vente et assurance.

Le contrat de transport

- Obligations et responsabilités des parties.
- Définition et rôle du contrat de transport.

Le contrat d'assurance

- L'assurance de la responsabilité contractuelle du transporteur.
- L'assurance des marchandises ou assurance « Facultés ».
- L'assurance pour compte de tiers ou « Tiers Chargeurs ».

LES INTERVENANTS ET LEURS RESPONSABILITÉS

Le choix des intervenants dans la chaîne de transport

- Un spécialiste pour l'organisation du transport.
- Un conseiller pour la gestion des risques.

Les différents intervenants dans la chaîne de transport

- Le Chargeur / expéditeur - Le réceptionnaire / destinataire.
- Le Transporteur - L'Armateur.
- L'Affréteur - Le Fréteur.
- Le Transitaire - Le Commissionnaire de transport.
- Les autres auxiliaires du transport maritime.

La responsabilité des transporteurs et des commissionnaires

- Présomption de responsabilité.
- Exonération de responsabilité.
- Limitation de responsabilité.

LES RISQUES INHÉRENTS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les risques auxquels sont exposés les marchandises

- Avaries particulières et avaries communes.
- Risques ordinaires et Risques de Guerre.

La prévention des risques

- L'emballage et le marquage des marchandises.
 - L'importance du conditionnement.
 - Le marquage et la traçabilité.
- L'analyse constante et détaillée des risques.

La gestion et l'indemnisation d'un sinistre

- La survenance d'un sinistre.
 - Constat et expertise.
 - Réserves et conservation des recours.
- L'indemnisation d'un sinistre.
 - Présentation de la réclamation.
 - Constitution du dossier de réclamation.

QCM ET CAS PRATIQUES

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Mathilde DOCQUIERT • CESAM

Session

09 juillet 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les règles de York & Anvers.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval, après une déclaration d'avarie commune.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LE PRINCIPE DE L'AVARIE COMMUNE

- 4 caractéristiques fondamentales.
- La déclaration d'avarie commune.
- Le dispacheur d'avarie commune.
- La signature des garanties d'avarie commune.
- La charge de la preuve.
- Le règlement d'avarie commune.

LES RÈGLES DE YORK & ANVERS ET LEURS PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- Un cadre juridique unifié.
- Architecture générale.
- York & Anvers 1994.
- York & Anvers 2004.
- York & Anvers 2016.

CONTESTATIONS & RECOURS

- Contestations de l'avarie commune.
- Recours.
- Prescriptions.

ÉTATS DES LIEUX & PERSPECTIVES

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 €TTC** pour les membres du CESAM.
600 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Caroline PAUL • DPS Africa

Session

23 septembre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux du transport, emballage et stockage du cacao en conteneurs par bateau.
- Acquérir les bons réflexes en cas de sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

QUELQUES CHIFFRES AUTOUR DU CACAO

- Les plus gros producteurs dans le monde.
- Les routes maritimes.
- FCC – CCC – ECA.

CONNAÎTRE LE CACAO ET EN MAÎTRISER LES RISQUES

- Présentation.
- La récolte.
- Cabossage, fermentation, séchage : des étapes importantes.
- La torréfaction.

L'EMBALLAGE

- Capacité.
- Norme et matière – la fibre d'or.
- Le marquage.

LE STOCKAGE ET LE CONTRÔLE

- Le magasin de stockage.
- Les conditions de stockage.
- La durée et les contrôles nécessaires.
- Les analyses.

LA SÉLECTION DES CONTENEURS

- La pénurie de conteneurs en pleine saison.
- Les différents types de conteneurs.
- La procédure de sélection.
- Âge des conteneurs.

HABILLAGE

- Cargaison en sacs.
- Cargaison en vrac.
- Obstruction de l'aération naturelle.

L'EMPOTAGE

- Contrôle visuel sacs et vrac.
- Pointage sacs et vrac.
- Température.
- Humidité.
- Disposition.
- Traitement des avaries – sacs déchirés & balayures.
- La fumigation.
- Le plombage.
- Les allergènes.
- Les réserves (stockage au terminal).

LES DIFFÉRENTS CLIMATS ET LES CONSÉQUENCES PENDANT LE TRANSPORT

- La transpiration.
- La condensation.
- L'humidité relative.
- Le point de rosée.
- Le Sea protest.

LE CHARGEMENT IDÉAL À BORD

- Les risques majeurs (chaleur – contamination).
- En cale ou en pontée ?
- Durée du transit et ses problématiques.

LES AVARIES À DESTINATION

- La recherche des causes.
- Les tests à effectuer.
- Les mesures de sauvetage.
- Des normes sanitaires différentes - danger !

ÉTUDE DE CAS

CONCLUSION ET AVENIR

LES QUESTIONS TESTS

Les risques associés au transport et la manipulation de riz en sacs, en conteneurs et en conventionnel

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 €TTC** pour les membres du CESAM.
600 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Caroline PAUL • DPS Africa

Session

26 septembre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux du transport, emballage et stockage du riz en sacs, en conteneurs et en conventionnel.
- Acquérir les bons réflexes en cas de sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Connaître le riz et en maîtriser les risques

- Présentation.
- Différentes sortes de riz.
- La récolte.
- Les risques.

Quelques chiffres autour du riz

L'emballage

- Capacité.
- Normes et matières.
- Le marquage.

Le stockage et le contrôle

- Le magasin de stockage.
- Les conditions de stockage.
- La durée et les contrôles nécessaires.
- Les analyses.

CHARGEMENTS EN CONTENEURS

La sélection des conteneurs

Habillage

- Protections.
- Humidité.

L'empotage

- Contrôle visuel.
- Pointage.
- Humidité.
- Disposition.
- Traitement des avaries – sacs déchirés & balayures.
- La fumigation.
- Le plombage.

CHARGEMENTS DES NAVIRES

Inspection du navire

- Les cales.
- Les panneaux de cales – inspection et délai de fermeture.
- Les puisards.
- Les tests à effectuer.

Les différents types de chargements

Les protections et méthodes de stockage

La manutention et ses risques

La fumigation

Le rôle de l'expert

LES DIFFÉRENTS CLIMATS ET LES CONSÉQUENCES PENDANT LE TRANSPORT

DÉPOTAGE DES CONTENEURS ET AVARIES

La mouille et l'infestation

La ségrégation

Les tests

Les documents à collecter

Le sauvetage de la cargaison

Des normes sanitaires différentes - danger !

DÉCHARGEMENT DES NAVIRES ET AVARIES

Les moyens de manutention et risques

Le Draft Survey

Les tests et collectes de documents

Le pillage

Les avaries

Le rôle de l'expert

ÉTUDE DE CAS

CONCLUSION ET AVENIR

LES QUESTIONS TESTS

Le contentieux douanier : quels enjeux pour la Supply Chain ?

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Catherine LOPEZ

Session

30 septembre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le rôle de la Douane, ses missions et ses pouvoirs.
- Identifier les différentes infractions douanières.
- Connaître les voies de recours & moyens de défense.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Le rôle de la Douane au sein de la Supply Chain.
- La méconnaissance des risques, des enjeux encourus et des moyens de défense.

PARTIE I

LA DOUANE : ORGANISATION, MISSIONS, POUVOIRS

Organisation et missions de la Douane :

- Comment est organisée la Douane au niveau National-Régional-Local ?
- La mission économique de la Douane.
- La mission fiscale de la Douane.
- Le rôle de protection de la Douane.

Les pouvoirs de la Douane :

- La sollicitation de documents.
- L'enquête douanière.
- La saisie douanière en entrepôt ou en cours transit.
- Le pouvoir Judiciaire de la Douane.

PARTIE II

DOUANE RISQUES-ENJEUX ET MOYENS DE DÉFENSE (CONTENTIEUX DOUANIER)

Les différentes infractions, la notification d'infraction par la Douane et les voies de recours :

- Les contraventions douanières / le délit douanier.
- Les contestations en douane : passage en douane et contrôle a posteriori.
- La procédure de notification des infractions : procès-verbal de constat, procès-verbal de notification, inscription AMR, arrangement transactionnel, les délais et les voies de recours.

Le contentieux douanier : quels moyens de défense ?

- Personnes susceptibles d'être poursuivies.
- Les tribunaux nationaux.
- Les instances communautaires.
- Moyens de défense pour les personnes poursuivies.
- Peut-on assurer le Risque Douane ?

CONCLUSION

La Douane est un élément clé au sein de la Supply Chain d'où l'importance de bien connaître le risque douanier et ses enjeux !

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE • BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

07 octobre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les enjeux et appréhender le risque Perte d'Exploitation après transport pour adapter au mieux les garanties Perte d'Exploitation des contrats d'assurance Marchandises Transportées - Facultés.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Objectifs de cette formation.
- Les assureurs et la Perte d'Exploitation.

PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE

La Perte d'Exploitation, c'est quoi ?

- Définition.
- Les marchandises susceptibles de causer de la PE après transport.
- Les équipements industriels et d'infrastructure.
- La « *supply chain* » et le « *just in time* ».
- Lecture commentée de la clause additionnelle « *Assurance des Pertes d'Exploitation après Transport - Facultés* ».
- Autres clauses et garanties complémentaires PE après transport.

L'appréciation du risque Perte d'Exploitation après transport

- Se poser les bonnes questions.
- Comment fixer le montant de la garantie PE ? De la franchise ?
- Ébauche d'approche tarifaire.

PARTIE II – CAS PRATIQUES

Police au voyage : le transport d'un moule industriel

À partir des documents fournis, remplir la proposition d'assurance.

Perte d'Exploitation après transport et proposer :

- Un montant du capital garanti PE après transport cohérent.
- Un montant de franchise adapté.
- Une tarification appropriée.

Police de marché : expéditions successives d'éléments d'un parc d'éoliennes

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT+ PE Anticipée, répondre aux questions posées.
- Debriefing.

Police d'abonnement : fabricant de machines agricoles

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT+ PE Anticipée, répondre aux questions posées.
- Debriefing.

Conclusion

Perspectives du marché.

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 € TTC** pour les membres du CESAM.
600 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE • BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)
Jérôme PASDELOUP • Consultant

Session

08 octobre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Appréhender l'aspect technique pour être à même d'analyser les situations et apporter des solutions.
- Comprendre les enjeux et adapter au mieux les garanties des contrats d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle Transporteur.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Objectifs de cette formation.
- Le transport exceptionnel :
 - Les textes.
 - Le marché.
 - Définitions.

PARTIE I – L'APPROCHE TECHNIQUE : AU CŒUR DE L'EXPLOITATION !

La préparation d'un transport exceptionnel

- Les acteurs.
- Présentation des différents matériels et équipements.
- La réglementation et les autorisations de circulation.
- Les réseaux.

La réalisation d'un transport exceptionnel

- L'enlèvement et les risques au chargement.
- Le calage et l'arrimage de la marchandise.
- La circulation des convois.
- La livraison et les risques au déchargement.
- Le Transport Exceptionnel à l'étranger.

PARTIE II – L'APPROCHE JURIDIQUE : LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR VIS-À-VIS DES MARCHANDISES

La Responsabilité du voiturier et le contrat de transport

- Rappel des mécanismes de la RC Contractuelle du voiturier.
- Le contrat type *Transports Publics Routiers réalisés sous le Régime du Transport Exceptionnel*.
- Les pièges des cahiers des charges.
- Cas pratiques de sinistres engageant la RC Contractuelle.

Le contrat d'assurance Responsabilité Civile du Transporteur routier

- Structure du contrat d'assurance RCT.
- L'articulation des garanties RC.
- Les clauses « *transport exceptionnel* ».
- L'adaptation des garanties vis-à-vis des cahiers des charges.
- L'analyse du risque et l'approche tarifaire.

Conclusion

Bilan et perspectives.

L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

- 500 €TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 €TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 €TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session

17 octobre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Formation de niveau 3 nécessitant une connaissance des mécanismes de base de ce type d'assurance qui ne seront pas repris lors de cette formation. Le suivi préalable de la formation niveau 1 et 2 est recommandé. Cette formation n'est pas accessible aux débutants.

Objectifs opérationnels

- Élargir le domaine de compétence des souscripteurs et gestionnaires de sinistre spécialisés dans l'assurance des bateaux de plaisance du particulier.
- Connaître l'environnement commercial et juridique des yachts de moins de 24 mètres à usage privé dans le cadre de flottes, ou commerciaux (NUC).
- Connaître la couverture de responsabilité de l'affrètement (commercial) et du locataire/skipper (à usage privé) de ces navires de plaisance de moins de 24 mètres.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE MOINS DE 24 MÈTRES, LES FLOTTES, LES NUC, LES BATEAUX DE COURSE, LA NAVIGATION AUTOUR DU MONDE ET LES VIEUX GRÉMENTS.

L'assurance des flottes de bateaux de plaisance et location sans skipper

- Permis, brevets et permis d'armement pour la location privée ou commerciale.
- Les navires/NUP, NUF, NUC, NAC, RIF.
- La location des voiliers et bateaux à moteur.
- Le cas des flottes de jets skis.

L'assurance des bateaux de course

- Les critères de souscription.
- La prévention.
- La souscription.

L'assurance des bateaux autour du monde

- Les critères de souscription.
- Les zones et périodes de navigation.

L'assurance des vieux gréments

Les responsabilités du locataire de bateau à usage de loisir

Les NUC - Les Navires à Usage Commercial

- Le cadre juridique.
- La réglementation technique – La Division 241.
- Les polices Corps et RCPNM.
- L'assurance de l'affrètement de NUC.

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 €TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 €TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 €TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session

18 octobre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Formation de niveau 3 nécessitant une connaissance des mécanismes de base de ce type d'assurance qui ne seront pas repris lors de cette formation. Le suivi préalable de la formation niveau 1 et 2 est recommandé. Cette formation n'est pas accessible aux débutants.

Objectifs opérationnels

- Comprendre l'approche tarifaire et le Risk Assessment.
- Savoir adapter les primes et franchises aux diverses clauses d'assurance et critères des risques.
- Comprendre l'impact de ces clauses et des conditions particulières.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LES RISK ASSESSMENT

- Les limites de la statistique Corps.
- Les éléments déterminants.
- Les datas disponibles.
- La collecte des données - Meetrisk.

LA PRIME

- Perte totale.
- La bonne arrivée/Increased value.
- Prime avarie.
- Le changement de valeur.
- L'exclusion de la RC.

- La prime FAP sauf/FAP abs.
- Double valuation.
- L'utilisation des barèmes pour le brownwater.

LES FRANCHISES

- La franchise de base.
- Les franchises (deductible and franchise).
- L'AMD.
- La franchise aggregate.

LES CLAUSES DE CONTINUITÉ

- Anticipated Bonus.
- Les Long Term Agreements.

Découverte des installations portuaires (Port de Sète)



2 Jours (15h)

Tarifs

À déterminer

Format

En présentiel à Sète

Formateur

Benoît GUILLOU • Experts Clément & Associés

Antoine LUQUIAU • Adam Assurances

Session

Date à déterminer ultérieurement

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la logistique du monde maritime de façon concrète sur le terrain.
- Comprendre le fonctionnement d'un port et les différents acteurs concernés.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Présentation générale des activités portuaires en France.
- Présentation des statuts juridiques des ports maritimes.
- Compréhension du cadre réglementaire et législatif applicable aux ports.

L'EXPLOITATION PORTUAIRE

- L'exploitant portuaire.
- Fonctionnement d'un port : de l'arrivée à la sortie des marchandises.
- Les sinistres sur les ports/La chaîne logistique portuaire.

LE SERVICE PUBLIC PORTUAIRE

- Les missions de service public des ports maritimes.
- Les enjeux du service public dans le secteur portuaire.
- Gestion et financement du service public portuaire.
- Les responsabilités.
- Focus sécurité, sûreté, RSE.

RENCONTRE AVEC LES ACTEURS ET VISITE D'UN PORT

- Entretien avec la direction du port.
- Visite guidée du port pour comprendre concrètement les processus et les métiers.
- Rencontre avec les auxiliaires portuaires.



LES **FORMATEURS**



Frédérique BANNES PHILIP

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2020

- **Avocate associée et fondatrice du Cabinet d'avocat FB CONSEIL**
- **Présidente de la Commission Droit des Assurances de l'Union Internationale des Avocats**
 - Droit des assurances IARD : Conseil et contentieux, Formations, Veille juridique.
 - Compliance : Lutte contre le crime financier - Risk mapping, Conception et mise en place de dispositifs, Contrôles d'autorités régulatrices, Formations, Veille juridique.
 - Missions de TPA au sein d'acteurs de l'assurance.
 - Due diligence assurance et conformité en cas d'acquisition de sociétés.
 - Clients : compagnies d'(ré)assurance, intermédiaires d'(ré)assurance.

DE 2017 À 2020

GRAS SAVOYE WILLIS TOWERS WATSON

Responsable conformité France

- Création du département - 40.000 employés - 140 pays - courtage d'(ré)assurance, CIF.
- Cartographie des risques, Rédaction et mise en œuvre de procédures, formations, due diligence dans un contexte post fusion GSWTW, gestion de crise dans le cadre de contrôles d'autorités régulatrices (AMF ACPR DGGRF).

EN 2016

ZURICH INSURANCE PLC

Analyses juridiques, rédaction de procédures, négociations, formations, reportings auprès des autorités régulatrices.

DE 2014 À 2016

GIDE LOYRETTE NOUEL

Avocate en Droit des assurances

- Conseil et contentieux – Responsabilité des dirigeants (clients : sociétés cotées, banques).
- Coordination de la plateforme assurance du cabinet (22 avocats).

DE 2008 À 2014

LIBERTY MUTUAL INSURANCE Ltd Paris

Directrice juridique, conformité et sinistres

Création du département

- Membre du Comité de Direction - France & Europe du sud – Assurance IARD.
- Clients : sociétés cotées, PME PMI, ETI. Membre de la Commission juridique de France Assureurs.

DE 2003 À 2008

AXA CORPORATE SOLUTIONS Ltd

Manager département sinistres Financial Lines et RC

- Gestion de sinistres majeurs internationaux.
- Management et Coordination d'équipes de gestionnaires sinistres France et international (70 pers.).

DE 2001 À 2003

LA SECURITE NOUVELLE (LSN DIOT)

Claims Manager - Transport

- Management of claims handlers (5 pers.) (Paris/Marseille).

DE 2000 À 2001

CESAM

Gestion de sinistres avaries communes

DE 1997 À 2000

Lawyer Paris Bar

Business Law (insurance, transport, corporate)

FORMATIONS

- **2021** Certificat Intelligence juridique et sécurité économique (EFB/IHEMI).
- **2018** Certification AMF.
- **2012** IHEDN – CHEAR (École militaire) 48^e Session Nationale.
- **1997** CAPA Barreau de Paris.
- **1995** Doctorat de droit en droit comparé franco-américain. Université Aix-Marseille III/Fordham University (NY). Mention très honorable avec félicitations du jury.
- **1990** Institut d'Études Politiques (Section : Relations Internationales – Mention Bien).

CONFÉRENCES / FORMATIONS

- **Depuis 2006** Conférences & Formations en entreprises - droit des assurances et conformité. AMRAE-C5-DII-FLAMINEM-IFA-Advisen Executive Risks-UIA.
- **2012** Formation dispensée en droit des assurances RCMS et RC Environnement 6. Master II Université droit Montpellier.
- **1995** ATER en droit des sociétés Université Aix-Marseille III. Assistante du Professeur Pierre Bonassies en Master droit maritime Université Aix-Marseille.

AUTRES

- Officier de réserve Marine Nationale
- Membre de l'AMRAE Commission Responsabilité Civile
- Partenaire du Réseau Compliance League <https://www.compliance-league.fr>
- Partenaire de la société FLAMINEM – solution de gestion de conformité LCB-FT.



Rémi BARRAL

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DE 2010 À 2023

JLB EXPERTISES

- Diverses missions d'expertises cargaison
- Développement du réseau JLB à Madagascar, Dakar, Matadi, Monrovia, Freetown, Conakry, Douala, Tema et Maputo, etc.
- Management des différentes filiales en Afrique de l'Ouest.
- Rédaction de rapports et relations quotidiennes avec les Assureurs Cargaisons.
- En charge de divers dossiers d'expertise en Afrique et ailleurs dans le monde, suite à des événements majeurs.
- Développement de laboratoires d'analyse qualité en Côte d'Ivoire et à Madagascar (cacao, épices, vanille et huiles essentielles).
- Développement d'une activité d'audit dans la sustainability pour les traders en cacao et chocolatier.
- Membre du Loss Prevention Committee de l'UMI.

FORMATIONS

DE 2011 À 2012

**Centre de Droit Maritime et des Transports
Aix en Provence**

Master 2 en droit maritime et des transports

DE 2007 À 2011

**EDHEC Business School
Lille**

Master in Management

DE 2004 À 2007

**Lycée Thiers
Marseille**

Classe préparatoire aux grandes écoles de commerce – voie scientifique

COMPÉTENCES

Langues

Anglais : courant (TOEFL 102/120)

Espagnol : lu, écrit, parlé.

Informatique

MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Access).



Mathieu BERRURIER

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2023

VERLINGUE

Membre du Comité Exécutif

DEPUIS 2019

EYSSAUTIER-VERLINGUE

Directeur Général

DE 2015 À 2019

GROUPE EYSSAUTIER

Président Directeur Général

DE 2000 À 2015

GROUPE EYSSAUTIER

Directeur Général

DE 1998 À 2000

MARSH FRANCE

Directeur Adjoint Département Maritime et Transport

DE 1995 À 2000

SEDGWICK FRANCE

Directeur du Département Corps, puis Corps et Facultés

DE 1989 À 1995

LA SÉCURITÉ NOUVELLE/SACIAR

Fondé de Pouvoir – Département Corps et P&I

PARTICIPATION À DES INSTANCES PROFESSIONNELLES

PARISMAT

Membre fondateur

DEPUIS 2017

CLUSTER MARITIME FRANÇAIS

Administrateur ; au bureau depuis 2021

DEPUIS 2015

PLANETE CSCA UCAMAT

Président des courtiers d'assurances maritimes et transport

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DEPUIS 2022

Executive Master Dauphine

Dirigeants du courtage d'assurances
Intervenant

DEPUIS 2018

AMRAE Formation

Assurance Maritime et Transport (2J/an)
Intervenant

DE 2003 À 2020

Faculté de Tours

M2 Droit des affaires internationales
Chargé de cours

FORMATIONS

- Institut des Assurances Tours (Hubert Groutel)
- DESS – Droit du commerce international
Facultés de Tours

AUTRE

Chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime



Pascal BOULANGER

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 02|2022

Création d'une activité de conseil et formation sur (déclaration auprès du Préfet de Région)

DEPUIS 12|2022

Obtention de la certification QUALIOPI dans le domaine : Actions de formation

DE 2020 À FIN 2021

- **GROUPE PERRENOT** (6 000 salariés)
Directeur HSEQ en charge :
 - Du management du risque routier.
 - Des activités sécurité dans les domaines du transport de matières dangereuses par route.

DE 1995 À 2020

- **GROUPE LE CALVEZ BREST**
Responsable formateur, reprise de mes études pour accéder en 2000 au poste de directeur Hygiène Sécurité Environnement Qualité rattaché au PDG et membre du comité exécutif au sein de la holding.
- **CARSAT BRETAGNE**
Représentant MEDEF (toujours d'actualité en 2023)
 - Titulaire au sein du Comité Technique Régional II (CTR).
 - Titulaire de la CPP II : commission pour les notifications des comptes employeurs suite à contrôles de la CARSAT sur le terrain.
- **PRÉFECTURE DU FINISTÈRE**
 - Inspecteur Départemental de Sécurité Routière spécialisé Poids Lourds pour mener des enquêtes type « bureau accidents », à la demande du Préfet, suite à des accidents graves impliquant un poids lourd.
- **CLUB SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE POUR LE FINISTÈRE**
Président fondateur

• GROUPE LE CALVEZ

Représentant du groupe au sein de l'Association des Transporteurs de Matières dangereuses (ATMD)

- Discussion au ministère de l'environnement des textes réglementaires applicables dans le domaine.
- Défense des intérêts de la profession.

• Sûreté : prévention des actes de malveillance

- Travail avec la gendarmerie et les référents sûreté.
- Travail lié à la fonction d'officier de sécurité.

• Prévention du risque routier et amélioration du poste litiges

- Travail opérationnel afin d'améliorer le rapport sinistre à primes dans les activités suivantes : transport et distribution de denrées alimentaires en frais et en surgelés, transport et distribution de matières dangereuses carburant, gaz, chimie, ramassage et transports d'animaux vivants, activité en bennes.

DE 1992 À 1995

• ECF ROUDAUT LANDIVISIAU

Formateur de conduite du Groupe Lourd (PL/SPL/TC).

• TRANSPORTS BIHAN

Exploitant en remplacement du dirigeant durant ses congés.

• TRANSPORT JOUAN GUERLESQUIN

Conducteur routier durant les weekends et les vacances.

DE 1982 À 1992

• TRANSPORTS BIHAN RENÉ PLOUESCAT

conducteur routier international, transports frigorifiques de viande pendue sur l'Europe, Pays de l'Est, Afrique du Nord.

- **EXPLOITANT TRANSPORT** en remplacement du dirigeant durant ses congés.

DE 1980 À 1982

TILLY GUERLESQUIN

Conducteur routier régional ramassage de volailles.

EN 1980

SOCIÉTÉ PRIMEL PLOUGASNOU

Manutentionnaire de marée durant deux mois.

FORMATIONS

- CAP de conducteur routier.
- BEPECASER Groupe Lourd : enseignement de la conduite.
- Conseiller Sécurité Transports de matières dangereuses par route : gaz, chimie, radioactif
Personne Compétente en Radio Protection : transport de matières radioactives Formations CCI – CARSAT dans le domaine de la sécurité.
- Transport de matières radioactives par route :
Personne compétente en radioprotection ;
Réglementation Belge : agent de radioprotection, responsable du contrôle physique.
- Formations CCI – CARSAT dans le domaine de la sécurité, ATEX, CHIMIE.
- Habilitation Confidentielle Défense.
- Certification QUALIOPI dans le domaine : actions de formation (obtention décembre 2022).
- DREETS : enregistré (BRET/2023/017) en tant que Intervenant en Prévention des Risques Professionnels dédié TRM.



Pierre CANEVET

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS **01|2023**

JLB EXPERTISES

Expert maritime oil&gas

- Intervention pour le compte des assureurs ou P&I suite à des dommages cargaison.
- Expertises nautiques, corps et machines.

DE **09|2021 À 12|2022**

STAPEM OFFSHORE

Loading Master sur le FPSO CLOV, géré par TOTAL

DE **11|2017 À 09|2021**

EURONAV

Second capitaine sur super pétrolier, VLCC

DE **07|2016 À 11|2017**

EURONAV

Officier polyvalent, pont ou machine sur pétrolier, VLCC

DE **11|2014 À 08|2015**

EURONAV

Officier polyvalent sur Pétrolier VLCC

DE **07|2014 À 09|2014**

ABC MARITIME

Lieutenant sur barge sur le site Anguille au Gabon

DE **09|2013 À 04|2014**

EURONAV

Élève officier

DE **06|2012 À 08|2012**

EURONAV

Élève stagiaire

DE **06|2011 À 08|2011**

MARINE NATIONALE

Aspirant

DE **10|2009 À 12|2009**

MAERSK

Élève officier

FORMATIONS

- **03/04/2020** Certificat de formation avancée navires pétroliers.
- **08/01/2020** Certificat d'enseignement médical de niveau III.
- **22/11/2019** Brevet de capitaine de 1^{re} classe de la marine marchande (anciennement capitaine au long cours).
- **31/08/2017** Certificat Général d'Opérateur.
- **10/04/2017** Visa US C1/D valide jusqu'au 06/04/2027.
- **24/11/2016** Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage.
- **25/11/2016** Certificat de Formation de base à la sécurité.
- **22/11/2016** Certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie.
- **2015 - 2016** DESMM (Diplôme d'études supérieur de la marine marchande) à l'école nationale supérieure maritime du Havre.
- **13/03/2014** Certificat de formation spécifique à la sûreté.

- **28/06/2013** Diplôme d'officier de première classe de la marine marchande.
- **24/05/2013** Attestation de qualification à la direction des opérations de lavage au pétrole brut. Attestation de formation à l'utilisation des cartes électroniques « ECDIS ». Certificat de formation sur simulateur de radar et d'APRA.
- **09/2009** Entrée à l'ENSM du Havre.
- **2008 - 2009** Classe préparatoire aux grandes écoles MPSI - Fontainebleau.

COMPÉTENCES

Langues

Français : Langue maternelle.

Anglais : Langue de travail (équipage international).



Stéphane DA SILVA

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 07|2023

CESAM

Direction du service financier.

- Management de l'équipe financière.
- Contrôles compliance LCB/FT et règlements bancaires.

DEPUIS 01|2000

CESAM

Direction des études et développements informatiques.

- Création d'un système de signatures de documents cryptés par EDI : « Empreinte unique par hachage » des polices d'assurance.
- Création du système Edi Optiflux® : gestion de flux techniques et financiers associés échangés sur le marché maritime français.
- Migration des applications métiers : de Delphi/400 vers le C#.
- Benchmark, étude et appel d'offre, négociation et gestion du contrat, planning, recette.
- Normalisation du « Format d'échange en assurance maritime et transports » en France auprès de l'AFNOR : Ce système a été homologué sous la norme AFNOR « Z67-137 »
- Responsable du Projet SICMEC – projet de suivi de conteneurs sur le Marché Maritime Mondial.
- Création d'un prototype de plateforme web sécurisé, connexion par certificat d'authentification SSL/TLS, saisie d'informations cryptées via des formulaires web, émission des données via une liaison sécurisée HTTPS.
- Digitalisation des comptes-rendus d'activités des Commissaires d'Avaries et Experts recommandés du CESAM.
- Maintenance du site web et développement de la cartographie et coordonnées des commissaires d'avaries et experts recommandés du CESAM.

- Responsable de la commission des référentiels du système Optiflux® et de la commission technique du système Optiflux®.
- Direction du déménagement du système informatique du CESAM, avec la gestion des contraintes techniques et électriques d'une plateforme Grand-système IBM.
- Direction du projet de réécriture des applications métiers de la plateforme IBM Grand-Système VSE vers une plateforme IBM Iséries.
- Direction du déménagement des locaux du CESAM et de son parc informatique.

DE 05|1998 À 01|2000

FB2A

Société de Services et d'Ingénierie en Informatique à Paris, La Défense.

- Analyste programmeur dans l'assurance vie chez le client AGF SI.
Environnement Grands Système IBM MVS (TSO,JCL,ENDEVOR,COBOL ...).
- Analyste programmeur dans l'assurance maritime et Transports chez le client CESAM.
Environnement Grands-Systèmes IBM VSE (JCL, VisualAge Generator, cobol...).

DE 09|1997 À 05|1998

CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Société de Services et d'Ingénierie en Informatique à Lille.

- Développeur dans le domaine Bancaire chez le client Le Crédit du Nord.

AUTRES EXPÉRIENCES

DEPUIS 10|2015

Création de site web, Webmaster bénévole

Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, France.

- Achat du nom de domaine www.au-meuble-greoux.fr.

- Paramétrage des DNS et de l'hébergement.
- Création du site internet de location de meublés pour curistes.

FORMATIONS

• CAMPUS LEFEBVRE DALLOZ

Formation Comité social et économique.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance ATTESTATION « Contrat d'assurance » Risque, prime, sinistre, contentieux.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance ATTESTATION « Assurance de dommages » Assurances de biens, assurances de responsabilités.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance ATTESTATION « Bases juridiques de la Responsabilité Civile » RC contractuelle, RC délictuelle ou quasi-délictuelle, mises en œuvre & causes d'exonération.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance ATTESTATION « Assurance Transport Facultés - propre compte ». Conditions générales des polices Facultés (police FAP sauf, tous risques maritimes, et clauses de marché, police française aérienne, police française terrestre, imprimés anglais 'Institute Cargo Clauses A-B-C', imprimés risque de guerre (waterborne, bout en bout), police au voyage, police marché, police d'abonnement, police tiers chargeur, avaries communes).



Frédéric DENÈFLE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 06|2020

GAREX

Directeur Général

DE 05|2017 À 06|2020

CESAM (50%)

Directeur Relations extérieures

GAREX (50%)

Directeur Général

DE 10|2012 À 05|2017

CESAM (70%)

Directeur Relations extérieures

GAREX (30%)

Directeur Juridique & Indemnisation

DE 1998 À 2012

GROUPE ALLIANZ

Directeur Juridique et Conformité de Allianz Global Corporate & Specialty France - Membre du Comité de Direction (2010 à 2012).

- Secrétaire juridique du CA, du Comité d'Audit et des AG.
- Conseiller juridique Souscription et Indemnisation Grands Risques (Dommages et RC) et Spécialités (Marine Aviation). Représentant CIL et contact TRACFIN. Mise en œuvre de la politique Conformité du Groupe Allianz au sein de AGC&S FR.
- Mission ponctuelle de management de transition Département Indemnisation Dommages (20 ETP) et Marine (15 ETP) 18 mois sur la période.

DE 1998 À 2009

AGF MAT/AGCS FR

Responsable du département indemnisation et prévention Transports

- Mise en place et développement du département conformément au plan stratégique/informatique - management 16 ETP pour 10 000 dossiers en moyenne/an pour une charge comptable de 80 MK€ en part Compagnie.

DE 1991 À 1997

CESAM PARIS

Assistant du responsable du Département Juridique et Sinistres

- Gestion des événements de mer pour le compte des Compagnies d'assurance Membres du GIE. Management de 6 ETP.

DE 1988 À 1991

GIE RÉUNION EUROPÉENNE

Responsable Adjoint du Service Contentieux Risques Maritimes et Transports.

MISSIONS GLOBALES

- Management d'équipes de juristes et d'ingénieurs dans une organisation matricielle internationale.
- Élaboration et mise en œuvre du SI Indemnisation au sein du groupe AGF/AGCS en conformité avec les dispositions réglementaires.
- Participation et mise en œuvre à la réorganisation globale et locale de l'activité indemnisation d'AGCS en liaison avec le groupe et mise en œuvre de stratégie de transfert de portefeuilles d'assurance.

COMPÉTENCES

- Assurance Dommages/Commerce et transport.
- Management d'équipes et de projets.
- Animation de réseaux.
- Anglais courant.

PARTICIPATION À DES INTANCES PROFESSIONNELLES ET UNIVERSITAIRES

- **Depuis 2022** Président de IUMI.
- **Depuis 2018** Membre de l'executive committee de IUMI.
- **Depuis 2014** IUMI (International Union of Marine Insurers) Legal & Liability committee chairman.
- **Depuis 2013** Membre de la commission Assurance AFDM.
- **Depuis 2008** Intervenant Faculté de droit d'Aix en Provence sur l'Assurance de l'entreprise de Transport/risques maritimes.
- **Depuis 2004** Membre de la commission Juridique transport de France Assureurs.

FORMATIONS

- **1980- 1984** Maîtrise de droit des affaires - Paris I.
- **1981- 1985** Institut Libre des Relations Internationales - Paris.
- **1986** DESS Transports et distribution - Paris I Responsable M. du Pontavice/M. Léonard.
- **2006** Executive Management ESSEC : Formation au management pour cadres dirigeants AGF - Mémoire collectif et soutenance sur le thème « Assurance emprunteur pour les personnes en risques aggravés ».



Mathilde DOCQUIERT

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 06|2020

CESAM

Responsable des Services Événements Majeurs, Réseaux des experts et commissaires d'avaries, Risques de Guerre & Formation.

- Supervision des dossiers de sinistres majeurs et autres sinistres gérés pour le compte des compagnies d'assurance membres.
- Supervision des réseaux (experts plaisance, pêche, fluvial, transport de marchandises et commissaires d'avaries).
- Supervision de la notation des zones géographiques en matière de « Risques de Guerre et assimilés » applicable à l'assurance des marchandises transportées en vertu des modèles de clauses préconisés par France Assureurs (ex FFA).

Participation à des instances professionnelles

- Membre du Groupe de Travail Navigation Plaisance, France Assureurs.
- Membre de la Commission Centrale de Sécurité et de la Commission section « sécurité des navires de plaisance ».
- Membre du Comité Particulier de Certification des Experts EEA, CNPP.
- Membre du Comité d'Orientations Emballage du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais.

DEPUIS 2020

Enseignement à l'Université du Havre

Diplôme Universitaire Expert Maritime et Transport Maritime.

DE 10|2011 À 05|2020

Juriste au département relations extérieures

- Gestion des sinistres avarie commune, assistance et avarie particulière pour le compte des assureurs.
- Coordination avec les experts et avocats et négociation des litiges avec les parties adverses.

FORMATIONS

- **2010 - 2011** Master II en «Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques», Université de Nantes, France.
- **2011** Séminaire «Master II Défense et géopolitique», IHEDN, Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, Paris, France (2011).
- **2008 - 2010** Master I et II en Droit à finalité spécialisée en droit étranger, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique (2008-2010).
- **2004 - 2008** Licence en Droit, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, Belgique (2004-2008).

COMPÉTENCES

Langues

Français langue maternelle, Anglais courant, Espagnol bon niveau, Néerlandais niveau scolaire.

PUBLICATION

Article « Le transport maritime à l'épreuve de la piraterie », Journal des Tribunaux, Larcier, Belgique (mars 2012).



Franck DOLLFUS

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2021
ASSOCIATION DU GRAND VOILIER ÉCOLE
Administrateur

DEPUIS 2014
ASTERIAS AVOCATS
GIE d'avocats - Paris
Co-fondateur et CEO

DEPUIS 2011
CABINET DOLLFUS
Cabinet d'avocat EI - Paris

DE 2006 À 2011
MICHALEK & DOLLFUS
Avocat Associé

DE 2003 À 2006
GROUPAMA TRANSPORT
Adjoint au Directeur – Direction juridique

DE 2001 À 2003
AXA CORPORATE SOLUTIONS
Marine & Aviation
Cargo Claims Manager

DE 1992 À 1994
PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE
Brest
Département « Action de l'État en Mer » – Bureau réglementation.

DE 07 | 1992 À 08 | 1992
SOCATRA
Sea Tankers Company - Bordeaux
Suivi de la mise en place norme ISO 9001.

DE 07 | 1991 À 09 | 1991
SOTEL – Guyane Française

DE 07 | 1989 À 09 | 1989
LILIBLAD PETROLEUM
Tacoma (USA)
Manutentionnaire

DE 1985 À 1988
10 mois de navigation sur 4 navires différents appartenant aux sociétés **CNN** – **SOFLUMAR** – **SOCATRA**

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DE 2018 À 2019
ESA Business School de Beyrouth (Liban)
Chargé de cours : « *Maritime Law* » (en anglais)

DEPUIS 2018
Hogere Zeevaartschool / École supérieure de Navigation d'Anvers (Belgique)
Conférencier : « *Marine insurance aspects of incidents at sea* » – *Law of the Sea (Advanced)*

EN 2015
Chambre Syndicale des Courtiers d'Affrètement
« *Marine Insurance* »

EN 2015
Norbert Dentressangle
• « *Liability clauses in transportation and logistics* ».
• « *Civil Law v/Common law* ».

DEPUIS 2004
Faculté de Droit - Université Le Havre Normandie
Chargé de cours en assurances maritimes

COMPÉTENCES

Langues
Français langue maternelle, Anglais courant, Espagnol bon et Néerlandais notions.

Droit
Droit maritime, droit des transports, droit de l'assurance, droit public de la mer, droit de la plaisance, droit portuaire, droit social maritime, risques industriels.

Informatique
MS Office (Word, Excel, PowerPoint).

FORMATIONS

- **1990 - 1991** Maîtrise droit des affaires. Université Paris V.
- **1991 - 1992** Master (DESS) en droit maritime et des transports. Université d'Aix en Provence.
- **2008** Formation « Opérateurs Économiques Agréés ». Organisation Mondiale de Douanes. Bruxelles.



Roger DUCHAMP

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

EN 2022

CONCEPT SPECIAL RISKS

Consultant

MEETRISK

Senior Advisor

EN 2021

UNIYACHT/POLIASS GROUP

Senior Ambassador/Broker

EN 2020

RD CONSULTANCY SERVICES

Création du cabinet de courtage

DE 2006 À 2019

HISCOX MGA YACHTING AND MARINE TRADES

Senior Underwriter

DE 2006 À 2016

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Directeur Réseau non spécialisé Corps et Facultés et Directeur Axa Yachting Solutions

DE 1998 À 2006

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Souscripteur Manager d'équipe Sénior Corps (y compris yachts) & P&I/RC Affréteur (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud)

DE 1996 À 1998

LA RÉUNION EUROPÉENNE/AXA GLOBAL RISKS

Souscripteur Manager d'équipe Corps Paris (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique, USA et Amérique du Sud)

DE 1989 À 1996

CAMAT

Souscripteur Corps Manager d'équipe, Marine et Energie Paris

DE 1988 À 1989

ELVEDT O'SULLIVAN

P&I correspondent Marseille/Ince & Co Solicitors Londres

DE 1982 À 1988

Enseignement primaire dans diverses écoles du département du Var, France

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DE 1994 À 2011

Institut de Réassurance (ENASS)

Réassurance maritime.

DE 1992 À AUJOURD'HUI

Université Paris Sorbonne Nord

Enseignement Assurance.

Participation aux séminaires des alternants de l'Université Paris Sorbonne Nord.

DE 1996 À 2016

Axa Corporate Solutions

Formation interne assurances maritimes (Séminaires internationaux).

DE 1996 À 2022

CNAM ENASS

Formation assurances maritimes.

DE 2003 À 2004

ISAMAT ENASS

Formation assurances maritimes.

DE 2002 À 2007

HEC MBA - CNAM

Formation assurances transport.

DE 2011 À 2013

ENASS

Formation assurances maritimes MBA Assurance.

EN 2020

Formation assurances maritimes auprès de courtiers, compagnies d'assurance et de réassurance.

EN 2022

CESAM

Animation de séminaires de formation.

RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES

- **2022** Participation à la création du programme de formation CESAM.
- **2020** Création du programme de formation RD Consultancy Services.
- **2016 - 2021** Création d'une filière Pro/Alternance Université Paris Sorbonne Nord.
- **2007 - 2016** Création de la BU AXA Yachting Solutions International.
- **1999 - 2006** Création du département P&I d'AXA Corporate Solutions.
- **1992 - 2021** Création du Master d'assurance LEA à l'Université de Paris XIII.

FORMATIONS

- **1988 - 1989** Université d'Aix en Provence
Diplôme de l'Institut des Assurances.
- **1977 - 1988** Université d'Aix en Provence
Mastère (DESS) en Droit Maritime.
- **1979 - 1982** École Normale d'Instituteurs
Draguignan : Diplôme Enseignant 1^{er} degré.
- **1979 - 1982** Université de Nice Licence en
Sciences de l'Éducation.

COMPÉTENCES

Langues

Français langue maternelle. Anglais courant. Espagnol et Italien bon niveau. Allemand : niveau scolaire.

Juridique

Droit maritime français. Droit de l'assurance, English Marine Insurance Laws.

Informatique

MS Office (Word, Excel, PowerPoint).



Jean FOURNIER

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2018

FJPRO SAS

Conseil en gestion des risques des entreprises aéronautiques et spatiales
Président

DE 2009 À 2018

GLOBAL AEROSPACE

Directeur Général de la Succursale Française

- Création de la structure et implantation en apéritif sur le marché français.
- Identification et développement de relais de croissance (aéroports ; drones ; ETI aéronautiques ; cyber).
- Préparation de la création de la filiale post-Brexit.

DE 2006 À 2008

MARSH

Managing Director en charge de l'Innovation
Responsabilité pour la France au sein du réseau international :

- Intelligence économique et identification des risques émergents.
- Conception de solutions de réduction, quantification et transfert de risques avec clients et assureurs.
- Animation des équipes techniques et commerciales en charge des projets

Autres fonctions / réalisations :

- Administrateur de Marsh Finance.
- Contributeur au Global Risk Report présenté dans le cadre du World Economic Forum à Davos.

DE 1995 À 2005

MARSH

Managing Director en charge du département Aviation - Espace

- Leader en assurance spatiale et en assurance des constructeurs aéronautiques.
- Courtier majeur en assurance de compagnies aériennes (intervention en 2001 auprès de la Commission Européenne et du Ministère des Finances pour assurer la continuité du transport aérien).
- Créateur des assurances retard toutes causes (clé pour Starsem et Soyouz en Guyane).

DE 1990 À 1995

MARSH

Chargé de clientèle spécialisé en assurance spatiale

DE 1987 À 1989

MATRA (aujourd'hui AIRBUS DEFENSE AND SPACE)

Responsable commercial (satellites de télécommunication ; station spatiale internationale)

DE 1982 À 1986

MATRA (aujourd'hui AIRBUS DEFENSE AND SPACE)

Ingénieur d'essais, qualification de structures pour Matra Défense

DE 1981 À 1982

ONERA

Scientifique du contingent

EXPÉRIENCES EN FORMATION

DE 1998 À 2003

Conservatoire National des Arts et Métiers

Chaire de « Techniques et programmes spatiaux »
du Pr Lebeau : Assurance spatiale.

DE 1999 À 2005

Université Louis Pasteur

UFR de Géographie – Strasbourg : Assurance spatiale.

DE 2001 À 2007

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Institut des Assurances de Paris : Assurances aéronautiques et spatiales.

QUALIFICATIONS

- **2019** Formation de formateur occasionnel – Cegos .

AUTRES ACTIVITÉS

- Membre de la CPNEFP de PLANETE CSCA et de l'UCAMAT.
- Président de la Commission Paritaire Transverse des entreprises de moins de 50 salariés - OPCI Atlas.
- **2017-2022** Administrateur d'Arts et Métiers Alumni - Président des Groupes Professionnels puis Trésorier.
- Président du Fonds de Dotation ADOS - Eléonore Fournier (santé et éducation des adolescents).



Benoît GUILLOU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2013

EXPERTS CLEMENT & ASSOCIES

Expert Maritime et Gérant

- Nommé Commissaire aux Avaries par le CESAM.
- Certifié Expert Évaluateur en Assurance, spécialité Plaisance en 2018.
- Intervention dans des cadres préventifs et sinistres pour le compte des assureurs/armateurs/propriétaires de navires de plaisance (maritime et fluvial), de pêche, de commerce et de marchandises transportées, 250 dossiers/an.
- Vérificateur Green Marine Label France (depuis 2020).
- Expert Technique COFRAC vérification des déclarations des émissions de gaz à effet de serre pour le transport maritime (depuis 2021).
- Inscrit près de la Cour d'Appel de Montpellier, rubrique Travaux Subaquatiques (depuis 2022).

DE 01|2006 À 10|2020

TRANSMANCHE FERRIES

Second Mécanicien puis Chef Mécanicien
Remplaçant

- Participation à la fin de construction et mise en service de deux navires transbordeurs (Espagne).
- Mise en place du système de gestion et maintenance assistées par ordinateur.

DE 10|2010 À 01|2013

TRANSMANCHE FERRIES

Chef Mécanicien en pied

- Participation à la fin de construction d'un navire transbordeur (Singapour).

- Assistance aux services techniques, ISM (Sécurité) et RH.
- Mise en place de formations, formateur en gestion de crise.

DE 09|2004 À 12|2005

SOCIÉTÉ DE DRAGAGE INTERNATIONALE

Second Mécanicien

- Participation à la fin de construction et à la mise en service d'une drague désagrégatrice auto propulsée (Belgique).

FORMATIONS

- **2018** Certificat d'Aptitude Hyperbare Classe 1B (plongée -30m), École Nationale des Scaphandriers de Fréjus.
- **Septembre 2015 - Juin 2016** Master 2 en Droit des Transports Maritimes.
- **2010 - 2020** Formations Courtes :
 - Formation Média-Training.
 - Formation Mesures d'Épaisseur par Ultrasons, Institut de Soudure de Port de Bouc.
 - Formation Expertise Ruptures Pièces Métalliques, CETIM de Nantes.
 - Formation Manipulation des Fluides Frigorigènes, AXIMA Nantes.
- **Septembre 2009 - Décembre 2010** Diplôme Universitaire d'Expert Maritime.
- **Septembre 1998 - Juillet 2004** École Nationale de la Marine Marchande, navigation à bord de navires gaziers, VLCC et ferries.



Christian HÜBNER

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2014

ASTERIAS AVOCATS (GIE)

GIE d'avocats (Paris), co-fondateur et associé

DEPUIS 2010

AVOCAT

en exercice individuel

DE 2009 À 2010

GODIN ET ASSOCIÉS

Avocat collaborateur

DE 2008 À 2009

RAETS MARINE FRANCE

Directeur du bureau de Paris

DEPUIS 2007

Arbitre à la Chambre Arbitrale de Paris

EN 2007

SOCIÉTÉ FLUVIALE D'ASSURANCE (SFA)

Juriste

DE 2005 À 2006

IVR

Président

DE 2003 À 2006

IVR

Représentant du marché français de l'assurance maritime et transport au sein de son comité d'administration

DE 2001 À 2006

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Conseiller juridique marine et transports - Branche marine

DEPUIS 1998

Membre de la commission juridique de l'IVR

DE 1996 À 2001

FFA (ANCIENNEMENT AFSAT ET FFSA)

Conseiller juridique direction transports

EN 1996

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (MUNICH)

Stage professionnel

EXPÉRIENCES EN FORMATION

EN 2021

ESA Business School de Beyrouth (Liban)

Intervenant « *Maritime Law* » (en anglais).

Chambre Syndicale des Courtiers d'Affrètement

Marine Insurance.

EN 2019

HDI

Droit fluvial (une journée).

EN 2015

SIACI Formation

Droit fluvial (une journée).

DEPUIS 2013

Faculté de Droit - Université Le Havre

Normandie

Chargé de cours en arbitrage maritime.

DEPUIS 2006

Faculté de Droit - Université Aix-Marseille

Chargé de cours en droit fluvial.

COMPÉTENCES

Langues

Allemand et Français langues maternelles. Anglais courant. Espagnol et Néerlandais notions.

Droit

Droit maritime, droit des transports, droit de l'assurance, droit public de la mer, droit de la plaisance, droit portuaire, droit social maritime, risques industriels, droit allemand.

Informatique

MS Office (Word, Excel, PowerPoint).

AUTRES

- Auteur d'articles de doctrine et de commentaires d'arrêts au DMF, Bulletin des Transports, Zeitschrift für Binnenschiffahrtsrecht depuis 1998.
- Diverses conférences et interventions en France et à l'étranger sur le droit fluvial (séminaires et congrès IVR, colloque sur le droit fluvial organisé à la CCNR à Strasbourg, interventions université de Mannheim, à venir inland shipping law conference à Rotterdam les 2 et 3 novembre 2022).



Hervé LAROQUE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS

DELMAS VIELJEUX

Chef du service législation des sociétés et actes

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSPORT MARITIME

Chef du service juridique Assurances

COMITÉ DES ASSUREURS MARITIMES DE PARIS

Directeur Technique et Juridique

BARREAU DE PARIS

Avocat Honoraire

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Contrats de construction et de financement de tous navires notamment de commerce et de plaisance.
- Abordage, assistance maritime et événements de mer.
- Contentieux maritime corps, facultés et responsabilité.
- Assurances maritimes corps, facultés et responsabilité (élaboration de polices ou de clauses et contentieux).

FORMATION

- DES de droit des affaires et DES de Sciences Criminelles.
- Ancien assistant à la Faculté de droit de Paris 2.



Loïc LE PAPE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 02 | 2021

LLP CONSEILS TOULOUSE

Président de la SAS LLP CONSEILS

Formateur- Consultant indépendant

- Prestation d'actions concourant au développement des compétences.
- Conseil en stratégie, organisation, développement commercial et management d'entreprises.

DE 2007 À 2020

AXA FRANCE TOULOUSE

Responsable Groupe de Souscription Transports - Région Sud-Ouest

- Responsable d'une équipe de 5 collaborateurs.
- Gestion et développement d'un portefeuille de 4 000 clients Entreprises dont 1 200 TPM pour un encaissement annuel de 9 M€.

- Apports nets et encaissements en progression de 50 % depuis la prise de fonction avec des résultats maîtrisés (S/Pb < 40 %).
- Animation commerciale du réseau (visites régulières d'agences et courtiers, accompagnement en clientèle, création et animation de sessions de formation, lancement de campagnes commerciales, mailings ciblés, etc.).
- Missions transversales nationales/référent technique.

DE 2001 À 2007

AXA CORPORATE SOLUTIONS PARIS

Souscripteur Expert Facultés (Affaires directes et facultatives)

- Responsable du suivi et du développement d'un portefeuille de 22 M€ d'encaissement (S/Pb < 60 % - 500 polices - progression du CA de 25 % par an).
- Autorités de souscription de 7,5M€ sur les risques MT (Fac+ RC TPM).
- Mise en place et suivi de programmes internationaux.
- Coordination avec les autres branches sur les comptes « Corporates ».
- Membre permanent du Comité d'Études « Facultés » et du Comité de Liaison « Assureurs/Courtiers Facultés », participation à divers groupes de travail au sein de la Direction des Assurances Transports de la France Assureurs.

DE 1997 À 2001

CHUBB FRANCE

Souscripteur Senior Transport, Risques Techniques & Spéciaux

- Développement et suivi du portefeuille - 2 M€ d'encaissement (S/Pb 45 %).
- Autorités de souscription de 2 M\$ sur les

risques Maritime & Transports et de 12,5 M\$ en « Risques Spéciaux ».

- Négociation de la réassurance facultative (Quota Share/Excess of Loss).
- Création et lancement de nouveaux produits combinant divers risques (Transport + Montage-Essais + PEA. Transport + Stockage. RC Pro du transport).
- Animation commerciale auprès du grand et moyen courtage français.

DE 1994 À 1997

O.S.A.T. - ALTE LEIPZIGER PARIS

Assistant du directeur de la branche Maritime & Transport

- Développement et suivi du portefeuille - 1,5 M€ d'encaissements.
- Autorités de souscription de 450 K€.
- Animation commerciale auprès des courtiers non spécialisés en transport.
- Supervision des dossiers sinistres et suivi du contentieux.

DE 1993 À 1994

CIGNA FONTAINEBLEAU

Inspecteur- Souscripteur Maritime & Transport

- Développement et suivi du portefeuille - 450 K€ d'encaissements.
- Animation commerciale sur les régions Île-de-France, Nord et Normandie auprès des courtiers IARD.

DE 1989 À 1993

ALLIANZ PARIS

Rédacteur sinistres Maritime & Transport

- Évaluation/Indemnisation/Recours.
- (Facultés, RC Transporteurs, Plaisance, Dispatches Corps).

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Intervenant régulier depuis 20 ans auprès de divers organismes de formation

- Bordeaux Lachassaigne Formation (BLF), Bordeaux : « L'assurance Transport : l'assurance de la Responsabilité des professionnels du transport ; l'assurance de la Marchandise Transportée - Facultés ».
- **CESAM Formation, Paris** : « L'assurance de la Responsabilité des professionnels du transport ; l'assurance de la Marchandise Transportée - Facultés ».
- **École Supérieure des Transports (EST)**
- **Groupe ENOES, Paris** : « L'assurance de la Responsabilité des Professionnels du Transport ».
- **École Supérieure d'Assurances (ESA)**
Master II Manager de l'Assurance - École VIDAL, Toulouse : « Les Risques Transports : Facultés, Aviation, Corps de navire ».

FORMATIONS

- DESS Transport et logistique des changes internationaux, Paris IV Sorbonne.
- École Supérieure des Transports (EST) - Groupe ENOES, Paris.
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Brest.



Fabrice LEVESQUE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ACTUELLEMENT

CL SURVEYS

Création et direction

- Expertises transport, production et stockage.
- Interventions Internationales : Europe, Afrique (nombreux pays), Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Emirats, Syrie, USA, Canada, Afrique du Sud, Madagascar, Brésil, Russie, Afrique, Venezuela, Egypte, Iran, Jordanie, Thaïlande, Argentine, Chine, Japon, Corée, etc.
- Société de service en expertise et contrôle qualité implantée en France 18 agences (Lyons la Forêt, Rungis, Paris, le Havre, Rouen, Dunkerque, Lille, Rennes, Nantes, Marseille, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Perpignan), en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, aux USA, en Russie (Saint Petersburg, Moscou, Novorossiysk), en Afrique (CL Senegal et CL Cameroun) et Chine.
- Environ 100 collaborateurs – parmi lesquels environ 60/70 ingénieurs/techniciens – spécialistes des produits alimentaires/anciens navigants de la marine marchande.

CONTROLEA

Directeur

- Inspections internationales de matières premières agricoles agréée GAFTA et FOSFA.

TERREUM

Directeur

- Société d'audit et expert en agri/agro.

COUR D'APPEL DE ROUEN

Expert

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI

Courtier assermenté grains et graines

SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Paysan

Production et stockage de denrées agricoles - végétal et élevage, depuis plus de 30 ans.

SECTEUR DU TOURISME

Directeur de sociétés

PRÉCÉDEMMENT

AMBASSADE DE FRANCE EN AFRIQUE DU SUD

Attaché commercial

- Poste d'expansion économique.
- Attaché pour le secteur agroalimentaire et agricole.
- En poste à Pretoria et également en charge du sud-ouest africain (maintenant Namibie).

ANCIEN MAIRE (19 ans)

FORMATIONS

- Ingénieur en agronomie & agroalimentaire.
- Commerce international (DREE – Ministère du Commerce Extérieur).



**Guillaume
LOONIS QUÉLEN**

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2023

LOONIS QUÉLEN, E.I.

Avocat inscrit au Tableau UE/AELE, Genève

DEPUIS 2022

LOONIS QUÉLEN, E.I.

Avocat au Barreau de Paris

DE 07 À 09|2020

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE
LAUSANNE (EPFL), eSPACE**

Lausanne, Suisse

Stage : Débris spatiaux et Responsabilité

DE 2015 À 2021

CABINET JURIDIQUE LOONIS QUÉLEN

Genève, Suisse

DE 2012 À 2015

CONSULTANT INDÉPENDANT

Genève, Suisse

DEPUIS 2006

**UNION MARINE ET MARITIME UNIVERSELLE
(UMMU)**

Président-fondateur

DE 2003 À 2006

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
(OIT)**

Expert associé

DE 07 À 09|2002

**CENTRE DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHE
ET D'EXPÉRIMENTATIONS SUR LES POLLUTIONS
ACCIDENTELLES DES EAUX (CEDRE)**

Stage

02|2001

CABINET D'AVOCATS CARLER

Stage : droit du travail

DE 1998 À 1999

EUROCONVERGENCE

Conseil pour le personnel de la Barclays Bank en basculement vers l'euro.

09|1997

**COMMISSION EUROPÉENNE, DG AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES**

Stage : Monnaie unique

FORMATIONS

- **2020 - 2021** Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). École de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB).
- **2009 - 2019** Doctorat en droit. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. École doctorale de droit privé.
- **2001 - 2002** Master II (DESS) – Droit des activités maritimes. Université de Bretagne Occidentale (UBO). Centre de droit et d'économie de la mer. Mémoire : « *Épaves dangereuses de navires* ».
- **2000 - 2001** Master I (Maîtrise). Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Centre de droit européen Mémoire : « *L'influence de la CEDH dans la jurisprudence de la CJCE* ».
- **2000** Université d'été - Droit de l'espace. Centre européen de droit spatial (ECSP)/Agence spatiale européenne (ESA) Moot case : « *Commercialisation de la Station spatiale internationale* ».
- **1998 - 2000** Licence - Droit international. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Centre de droit international.
- **1996 - 1998** Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) - Droit. Université de La Rochelle.

LANGUES

Français : Langue maternelle

Anglais : Certificat de compétence des Nations Unies

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1992 - 1993 MARINE NATIONALE

Préparation Militaire Marine (PMM).

Angers et Lorient (France).

Maritime et eaux intérieures

- *Propeller Club* de Genève – Membre du Comité de direction.
- Association Suisse de Droit Maritime (ASDM).
- Association Française de Droit Maritime (AFDM) – Président-fondateur de la commission Énergie.
- Comité Maritime International (CMI) – Membre du groupe de travail international : *Cybercrime in Shipping*.
- Union Marine et Maritime Universelle (UMMU).

Espace extra-atmosphérique

- Association Suisse de Droit Aérien et Spatial (ASDA).
- *Swiss Space Law Forum* (SSLF).
- Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS).
- *European Centre for Space Law* (ECSL), ESA.
- *European Centre for Space Economy and Commerce* (ECSECO), *European Space Policy Institute* (ESPI), *European Space Agency* (ESA).
- *International Association for Advancement of Space Safety* (IAASS).

Avocats

- Ordre Des Avocats de Genève (ODAGE).
- Fédération Suisse des Avocats (SAV – FSA).
- Association Nationale des Avocats et élèves-Avocat Docteurs en droit (ANAD).
- Avocats Conseils d'Entreprises (ACE).



Catherine LOPEZ

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 09|2012

SANOFI

Responsable Assurances Transport - Corporate Insurance Department

- Mise en place et suivi du programme Stock & Transit groupe.
- Suivi des sinistres Stock & Transit recours compris.
- Assistance, conseils aux opérationnels, veille juridique, formation.
- Prévention gestion des Risques : formations, E-Learning, projet Risk Scoring...

DE 2007 À 2012

MARSH SA

Responsable Claims & Legal Département Maritime & Transports

- Développement de produits d'assurance Transports & Logistiques.
- Assistance, conseils clients grands comptes, veille juridique, formation.
- Gestion des sinistres Transports Monde SANOFI.

DE 2003 À 2007

DHL EXPRESS

Responsable Assurances & Gestion des Risques pour les entités DHL-EXEL

- Encadrement des « Risk Managers ».
- Gestion de Risques dans les contrats clients, les contrats fournisseurs, sous-traitants, les baux.

- Gestion des litiges clients non contentieux supérieurs à 50 000 USD.
- Négociation des primes, et conditions des contrats d'assurances (IARD, RC, Ad Valorem, etc.).
- Suivi des procès assurance, douane, transports logistiques, au Civil, Commercial ou Pénal.
- Responsabilité des provisions pour avaries et des provisions pour risques.

DE 1999 À 2003

DANZAS SA

Responsable Juridique

- Gestion des litiges et contentieux IARD, transports, multimodal, assurances, douane.
- Gestion des baux commerciaux ou conventions d'occupation précaires.
- Rédaction, analyse et négociation des contrats internationaux (français / anglais).
- Analyse et négociation des primes, et garanties d'assurances (IARD, RC, Ad Valorem, etc.).
- Suivi des procès et actions en recouvrement de créances importantes.
- Responsabilité des provisions pour avaries et des provisions pour risques.

DE 1998 À 1999

LAMY SA

Rédacteur Édition Transport

- Libre Pratique (Douane) et Guide des Procédures Douanières.
- Lamy Transport Tome 2 : Commission de Transport, Maritime, Aérien, Douane.

DE 1989 À 1997

SCHENKER SA

Responsable Juridique

- Gestion des litiges et contentieux transports routiers, maritimes, aériens, assurances, douane.
- Recouvrement des créances avec litiges transports ou droits de rétentions.
- Gestion des polices d'assurances, négociation des primes, suivi sinistres (IARD, RC, Ad Valorem).

FORMATIONS

- **1986** Master Commerce Extérieur, option action commerciale et logistique (Perpignan).
- **1985** Maîtrise de droit Public-Privé, option droit commercial, droit public économique (Perpignan)

LANGUE

Anglais : Lu, écrit, parlé (Courant)



Antoine LUQUIAU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2016

ADAM ASSURANCES

Président

Agent souscripteur spécialisé dans la branche maritime et transport.

DEPUIS 2019

BORDEAUX LACHASSAIGNE FORMATIONS

Gérant

Formations professionnelles en assurances maritimes et transport.

DE 2001 À 2016

SOMPO JAPAN NIPPONKOA MARTIN & BOULART

Souscripteur - Assurances transports (2009-2016)

Création et animation du département aviation (2006-2009)

Responsable du service recours (2002-2005)

Gestionnaire sinistres (2001)

DE 1999 À 2000

FRANCE QUIRATS

Conseiller juridique

EN 1998

CABINET FAVRE

Gestionnaire sinistres et recours

DE 1996 À 1997

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Chargé de missions

- Études et conseils sur la rédaction des contrats – Assurances – Contentieux industriels.
- Mission auprès de la Chambre Syndicale des Constructeurs de Navires (désormais GICAN).

FORMATIONS

- 1996 Nantes, DEA des sciences juridiques de la mer.
- 1995 Échange européen Erasmus – Espagne - Saragosse, Maîtrise de droit public.

AUTRES ACTIVITÉS

Enseignements, publications et interventions en droit des transports et assurances.

- **Université de Nantes, Faculté de Droit et des Sciences politiques**
 - Chargé d'enseignement - Professionnel associé au Centre de droit maritime et océanique.
 - Animation des séminaires assurances maritimes du Master II droit maritime et océanique.
 - 2018 : Création du Lab Adam Assurances : l'assurance maritime entre défis et innovation <https://adamassur.hypotheses.org>.
- **Université Montesquieu Bordeaux IV**
 - Chargé d'enseignement – Cours responsabilités et assurances du Master II droit des transports.
 - Animation des séminaires assurances transports de la *Licence Professionnelle Management Logistique et Transport*.
- **Association Française du Droit Maritime**
 - Membre actif dont intervention au colloque franco belge de Marseille, oct. 2007 : *La responsabilité du chargeur et son assureur de responsabilité* (publiée au Droit Maritime Français, 2008).
- **LexisNexis**
 - JurisClasseur Transports n°1055 Engins « off shore » Application des règles relatives aux événements de mer.

- JurisClasseur Transports n°1060/1061/1062/1063/1064.
- Contrat de construction navale - Formation du contrat - Obligations du constructeur : obligation de délivrance - Obligations du constructeur : obligations de garantie et de délivrance conforme - Obligations de l'armateur - Intervention de tiers au contrat. Règlement des litiges.
- JurisClasseur Transports n°1065 Contrat de réparation navale.
- **Le droit maritime français**
 - La limitation de responsabilité des propriétaires de navires en construction, n°574, 1997.
 - Rôle et pouvoirs de l'apérteur en assurances maritimes, n°811, 2019.
 - Les assureurs plaisance dans l'œil du cyclone, n°814, 2019.
 - Le suivi administratif des navires de plaisance, n° 820, 2020.
- **Annuaire de droit maritime et océanique**
 - Le contrat de construction de navire aux périls de la qualification, Tome XVII, 1999.
 - L'indemnisation des dommages subis par les passagers transportés par mer : de nouvelles voies possibles ? Tome XVIII, 2000.
 - Les dangers du littoral, Tome XIX, 2001.



Alexandre PAREY

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2020

MS AMLIN MARINE

Souscripteur senior puis responsable de souscription des produits responsabilité des affréteurs et P&I

- Participation à la définition de la politique commerciale de la branche auprès des marchés français, italien et espagnol.
- Contribution au développement et à la gouvernance des produits.
- Décisions de souscription en accord avec les résultats techniques de la branche et les appétits du groupe.
- Encadrement d'une équipe de souscripteurs.

DE 2018 À 2020

MARSH (FRANCE) S.A.S.

Conseiller clientèle Marine & Cyber Marine Practice Leader CE

- Suivi d'un portefeuille de clients opérant dans le secteur maritime.
- Acquisition de nouveaux clients et mise en place des processus de travail et de reporting.
- Mise en place des stratégies de renouvellement H&M et P&I dans un marché « dur » afin de satisfaire les clients.
- Négociation des commissions de courtage avec les souscripteurs et les clients.
- Partage d'expertise interne et formations sur les produits d'assurance maritime - Accompagnement des conseillers juniors.
- Contribution au développement de solutions d'assurance sur-mesure et innovantes sur les

risques émergents pour les grands clients - Cyber Marine Practice Leader pour l'Europe continentale.

- Référent du département pour les risques P&I, la responsabilité des affréteurs et l'énergie renouvelable offshore.
- Contribution à des réponses à des appels d'offres publics (parcs éoliens offshore, responsabilité des ports et terminaux).

DE 2009 À 2018

MS AMLIN MARINE (ex RAETSMARINE)

Souscripteur responsabilité des affréteurs et P&I

- Suivi et développement d'un portefeuille de clients internationaux à travers un réseau de courtiers spécialisés et non spécialisés en France, en Suisse et en Italie.
- Évaluation du risque sur la base d'une analyse contractuelle, d'analyses conduisant à l'émission de propositions commerciales conformes aux lignes directrices de la compagnie en termes de rentabilité.
- Organisation d'ateliers de formation et de présentations sur les risques de responsabilité civile à l'intention des courtiers et des clients.
- Participation à l'organisation d'événements sociaux.

DE 2001 À 2009

RAETS INSURANCE GROUP

Support marketing de souscription

- Participation au développement du portefeuille R.C. Affréteur et P&I auprès des courtiers des marchés français et suisse francophone.
- Position d'interface commerciale entre les courtiers et les souscripteurs de la

compagnie, analyse des demandes de cotation et orientation des demandes vers les interlocuteurs dédiés.

- Gestion de dossiers sinistres sous franchise pour le compte des clients de l'assureur.

AUTRES EXPÉRIENCES

- Animation d'ateliers de formation R.C. Affréteur & P&I dans le cadre de mes fonctions, auprès de courtiers et de professionnels du risque d'entreprise.
- **Depuis 2021** Enseignement des métiers de l'assurance et de l'assurance des navires de commerce en qualité de vacataire (Université Sorbonne – Paris Nord).

FORMATIONS

- **2000-2001** Université d'Aix-Marseille, DESS droit maritime et transports.
- **1999-2000** Université d'Aix-Marseille, DEA droit communautaire.
- **1998-1999** Université d'Aix-Marseille, Maîtrise de droit international & européen.



Jérôme PASDELOUP

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2023

Consultant

DE 2002 À 2022

SAS TRANSPORTS CHABRILLAC

Castanet Tolosan

Président Directeur Général

DE 1996 À 2002

SAS TRANSPORTS CHABRILLAC

Castanet Tolosan

Directeur

DE 1983 À 1995

SA TRANSPORTS ARDUINI

Grasse

Chef d'exploitation

FORMATIONS

- Université d'Aix-en-Provence
DUT Transport et logistique.
- Toulouse Business School
Formation Dirigeant.

COMPÉTENCES

- Transport exceptionnel.
- Organisation de transports combiné.

DIVERS

- Président de la Commission Masses Indivisibles de la FNTR depuis 2011.
- Membre du Conseil Régional de la FNTR et membre du Conseil Fédéral.



Caroline PAUL

EMPLOYMENTS

11|2015 TO DATE

DPS AFRICA SUARL

Dakar, Senegal

Africa Manager

- Management of the Dakar, Abidjan and San Pedro offices and 20 crew.
- Responsible of the African surveyors' network on the entire continent.
- Survey coordination and quality control procedure.
- Specialist in soft commodities in all Africa ports (rice, sugar, cocoa, grain cargoes...).
- Sales and marketing.
- Review of survey reports, marine claims' management.
- Speaker at international shipping conferences (IUMI Genoa September 2016 & 2018, TDV Hamburg March 2017, Marine Forum South Africa May 2017, fruits and perishables' transport Dakar Investment committee 2016).

06|2006 UP TO 11|2015

ABS YEDITEPE

Istanbul, Turkey

Marine claim's Manager and CEO

- In charge with the full marketing strategy of the company abroad – achievement in 5 years of 70% increase of the global activity for the marine branch.
- Responsible of the claims and loss prevention department (Management of 8 surveyors, Ex Master Mariners and Engineers).
- Following the network of surveyors worldwide, nomination and following of the surveyors and enhancing the quality level of the services.
- Customer relations and commercial travels all over the world.
- Quality control of the survey reports.

- Analyzing claims and conclusions on the basis of the insurance contract for Turkish underwriters.
- Speaker at international shipping conferences.

10|1998 UP TO 02|2006

CABINET PRUVOT/3A SERVICES (P&I CLUB CORRESPONDENT)

Dakar, Senegal and Tema, Ghana

Director

- Managing the surveyor network in Africa.
- Specialist in soft commodities in all African ports (rice, sugar, cocoa, grain cargoes...).
- Customer relations.
- Claims and loss prevention Management.
- Legal Assistance to P&I Clubs.
- Management of a team of 8 surveyors, managing the West African offices.
- Surveys (damage surveys on commodities, collision of vessels, tally...) on board of various vessels and on shore.

12|1992 UP TO 07|1993

GROW MARKETING IMPORT EXPORT

Executive assistant

- In charge with International commercial rules' application in transportation sector.
- Packaging control, logistic organization.
- Customer relations.

EDUCATION

1989 Baccalaureate of literature, communication and foreign languages (Lille/France).

1989 up to 1992 University of Human sciences and foreign languages of Lille (France) – civilization studies, focus on African culture.

2016 Marine survey module validation at the Lloyds of London.

TRAININGS

- Computer training, Microsoft programs.
- 2 years teaching experience for children from 6 to 10 years old through the French Ministry of Education.

SKILLS

• Languages

Mother tongue French, fluent in English, German and Italian languages, medium level of Turkish.

• Computer

Microsoft Office and Microsoft Project, experienced in Power point presentations.

• Excellent communication skills.



Hubert PRAT

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 01 | 1999

**WINTERTHUR – NEUCHÂTELOISE,
COVÉA-FLEET, MMA**

- Délégué Régional Transport pour les régions Paris, Nord et Est de la France. Responsable d'un centre de profit de 20 personnes sur 2 sites (Paris et Strasbourg). Souscription des affaires Transport (transport privé de marchandises, RC transporteurs et facultés maritimes, aériennes et terrestres), la gestion des dossiers, le règlement des sinistres, l'animation des courtiers et agents.
- Formateur des agents du Groupe au centre de formation de Chartres.
- Responsable Technique du département maritime et transport de MMA.
- Représentant de MMA au sein du Comité maritime et transport de France Assureur et de la COMAT.

DE 01 | 1995 À 12 | 1998

INSPECTEUR TRANSPORT à Strasbourg

- Animation agences et courtiers, souscription.

DE 1985 À 1994

Après 10 ans en tant qu'inspecteur de compagnies (visites de risques incendie, vol, de souscription et d'animations commerciales de réseaux agents et courtiers en IARD), je me suis orienté vers le transport (facultés).

FORMATION

Niveau Maîtrise droit des affaires.
Université Bordeaux 1.



INFORMATIONS **PRATIQUES**



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font via le site internet dédié du CESAM

https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

TARIFS CATALOGUE

UNE JOURNÉE DE FORMATION CATALOGUE

- **500 € TTC** pour les membres du CESAM.
- **600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- **900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

DEUX JOURNÉES DE FORMATION CATALOGUE

- **700 € TTC** pour les membres du CESAM.
- **900 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- **1 300 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

TARIFS FORMATIONS EN INTRA CHEZ LE CLIENT

UNE JOURNÉE DE FORMATION DELIVRÉE CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM

- **550 € TTC** par personne avec un minimum de 5 personnes soit **2 750 € TTC** et un maximum de **5 000 € TTC** quel que soit le nombre de participants.
- **Pour les non membres**
- **950 € TTC** par personne avec un minimum de 5 personnes soit **4 750 € TTC** et un maximum de **8 000 € TTC** quel que soit le nombre de participants.

DEUX JOURNÉES DE FORMATION DELIVRÉES CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM

- **6 500€ TTC** jusqu'à 10 personnes.
- **8 000€ TTC** jusqu'à 20 personnes.
- **9 500€ TTC** au-delà de 20 personnes.

Pour les non membres

- **8 500€ TTC** jusqu'à 10 personnes.
- **9 500€ TTC** jusqu'à 20 personnes.
- **12 500€ TTC** au-delà de 20 personnes.

Pour les formations dispensées en province, un forfait de 500€ HT couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus quelle que soit la durée de la formation.



FORMATIONS ANTÉRIEURES

Les formations précédemment proposées peuvent être délivrées chez le client sur demande.

Voir le catalogue 2023

https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/



FORMATS DES FORMATIONS ET RÉSERVE

Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.

Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.

“

Depuis le 23 février 2019, la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) rend obligatoire la formation continue des professionnels de la distribution d'assurances. Le texte, transposé en loi française en 2018, impose la formation et le développement professionnel continus à raison de 15 heures par an, au moins, pour, notamment, chaque dirigeant et chaque salarié des entreprises d'assurance et intermédiaires d'assurance exerçant l'activité de distribution, c'est-à-dire l'activité consistant à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.

L'arrêté du 26 septembre 2018 liste les compétences à mettre à jour et/ou à acquérir. Elles se répartissent en 4 groupes :

- les compétences professionnelles générales (activité et environnement de la distribution d'assurances, mesures de prévention et de conformité, etc.)
- les compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués (assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite, assurance dommages aux biens et responsabilités, etc.).
- les compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution (règles applicables à la vente à distance par exemple).
- les compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions.

Les thématiques des formations proposées par le CESAM entrent dans le cadre de l'une ou plusieurs des compétences citées ci-dessous.

”

N.B. : Il relève *in fine* de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des modules de formation avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation. Aussi, le suivi des formations proposées par le CESAM ne peut garantir à lui seul l'assentiment automatique de l'ACPR en cas de contrôle.

FONDS MUTUALISÉS

Auprès de l'Opco Atlas

Au titre du Plan de Développement des Compétences (PDC) de l'entreprise

Conditions de prise en charge

L'organisme de formation doit être certifié Qualiopi au 1^{er} janvier 2022* +

Entreprises de moins de 11 salariés

Plafond annuel par entreprise : 6 000€ HT +
Coûts pédagogiques au réel dans la limite de 55€HT par heure par salarié. **

Entreprises de 11 à 49 salariés

Plafond annuel par entreprise : 7 000€ HT +
Coûts pédagogiques au réel dans la limite de 55€HT par heure par salarié. **

Entreprises de 50 à 299 salariés

Plafond annuel par entreprise : 15 000€ HT +
Coûts pédagogiques au réel dans la limite de 55€HT par heure par salarié. **

Entreprises de 300 salariés et +

Pas de financement possible sauf versement volontaire auprès de l'Opco Atlas.

Modalités de la demande de prise en charge

Subrogation possible et recommandée

L'entreprise formalise sa demande de financement auprès de l'Opco Atlas via son compte MyAtlas : www.opco-atlas.fr/preferences/menu
Au titre de son plan de développement des compétences (PDC).

Rubriques « Dossiers et contrats » - « Nouvelle demande de prise en charge » (en haut à droite) - « Plan de développement des compétences ».

Un accord de prise en charge vous sera remis par l'Opco Atlas dans l'espace MyAtlas de l'entreprise.

En l'absence de subrogation, à l'issue de la formation, l'entreprise devra déposer dans son espace MyAtlas la facture et l'attestation de présence.

*** Depuis le 1^{er} janvier 2022, la certification qualité « QUALIOPi » est obligatoire** pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

QUALIOPi C'EST :

Une **marque de certification qualité** des prestataires de formation qui vise à :

- Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

** Critères susceptibles d'évoluer en cours d'année.*

FONDS PROPRES DE L'ENTREPRISE

L'entreprise règle directement l'organisme de formation

FONDS MUTUALISÉS*

Chaque année, les dirigeants non salariés versent une contribution auprès d'un FAF via l'URSSAF. Le FAF compétent est celui indiqué sur votre attestation de versement URSSAF. À ce titre, vous avez la possibilité de demander le financement de vos actions de formation auprès de cet organisme financeur.

Critères, conditions et démarches

Si votre FAF est l'**Agefice**

- Critères de financement 2022
[https://agnes.communication-agefice.fr/les-criteres-de-financement-de-lannee-2022/\\$](https://agnes.communication-agefice.fr/les-criteres-de-financement-de-lannee-2022/$)
- Étapes clés de la demande de prise en charge :
<https://agnes.communication-agefice.fr/les-etapes-clefs-2022/>
- Documents à remettre
<https://communication-agefice.fr/> (modèles en téléchargement, en bas à droite de la page)
- Trouver un point d'accueil
<https://communication-agefice.fr/trouver-un-point-daccueil/>

Si votre FAF est le **Fifpl**

- Eligibilité et démarches
<https://www.fifpl.fr/procedures-de-prise-en-charge>
- Contact
<https://www.fifpl.fr/contact>

FONDS PRIVÉS

L'entreprise règle directement l'organisme de formation

*** Depuis le 1^{er} janvier 2022, la certification qualité « QUALIOPI » est obligatoire** pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences (prestataires d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et de formations par apprentissage) devront être certifiés Qualiopi.

QUALIOPI C'EST :

Une **marque de certification qualité** des prestataires de formation qui vise à :

- Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.



PRISE DE CONTACT ET MISE EN PLACE D'ACCUEIL

- 1** | **Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail**
Réfèrent : **Mathilde DOCQUIERT**
✉ formation@cesam.org
- 2** | **Entretien individuel**
par téléphone, en visioconférence ou sur site afin de définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire.
- 3** | **Prise de contact par notre équipe formation**
avec une association spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et mise en place d'un projet d'accueil personnalisé.
- 4** | **Retour par mail au stagiaire ou à l'employeur**
sur la mise en place des aménagements possibles et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation.



CESAM

CENTRE DE FORMATION

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

11-15 RUE SAINT-GEORGES
75009 PARIS

+33(0)1 58 56 96 00
formation@cesam.org

www.cesam.org



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Référencé Datadock
DD 0088188